

# HABITER UNE PENSION DE FAMILLE

*Etude auprès des résidents  
dans la région Auvergne-Rhône-Alpes*

Mission d'étude confiée  
par la DRDJSCS en Auvergne-Rhône-Alpes



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

# Sommaire

## 3 Introduction

### 7 1. Les habitants des pensions de familles

- A. Vus par la MRE
- B. Vus par eux-mêmes
- C. Vus par les professionnels

### 19 2. L'enjeu de la sécurité

- A. Être chez soi
- B. Vie collective
- C. Les professionnels ont aussi besoin de sécurités

### 32 3. L'enjeu de se (re)construire

- A. La vie sociale
- B. L'intimité

## 50 6 Fiches – Point d'attention

- 1. Quelle place pour les femmes ?
- 2. Quels étayages pour travailler les problématiques psy ?
- 3. Le diffus a-t-il sa place dans les pensions de famille ?
- 4. Comment travailler la mixité au sein des pensions de famille ?
- 5. Quelle place pour les enfants et les familles ?
- 6. L'accompagnement, un incontournable

## 56 Annexes

- 1. Fiches d'identités des pensions de familles
- 2. Guide d'entretien

## Introduction

### Le contexte

L'objectif national actuel est d'ouvrir de nouvelles places en pensions de familles, nouvelles ou bien se greffant à des projets préexistants, dans un délai court.

Le comité régional de validation de ces places a reçu des propositions d'agrément contenant parfois des ajustements par rapport au dispositif initial des pensions de famille. Par exemple, des projets d'ouvrir des places dans le diffus, ou bien d'accueillir un public spécifique.

Comment considérer ces ajustements ? ... dans la mesure où il est nécessaire à la fois d'entrer dans le dispositif des pensions de famille, de s'adapter à la réalité (notamment celle du foncier disponible) et bien-sûr, de s'adapter aux besoins des personnes logées.

### La demande de la DRDJSCS

Les membres du comité régional de validation ont demandé à la Mrie de leur donner des points de repère pour faciliter leurs prises de décisions, à partir de l'expérience du vécu et du point de vue des résidents des pensions de famille. Sur quoi s'appuient-ils pour habiter ? Qu'est-ce qui leur importe dans le fonctionnement de leur pension de famille ? Les ajustements proposés dans les projets de pensions de famille déposés correspondent-ils à leurs aspirations ?

L'étude pourra faire surgir d'autres pistes de réflexions.

Elle est menée conjointement à la mission d'étude confiée par la DRDJSCS à l'inter-réseau associatif FAPIL, FAS, SOLIHA sur les règlements intérieurs de pensions de famille. Nous nous en sommes donc inspirées puisque ce travail collectif a suscité des réflexions au-delà de la question des règles et règlements, dès lors qu'on interroge ce qu'est habiter, se sentir chez soi, dans un logement. Réciproquement, la présente étude permet de faire surgir des éléments très importants du point de vue des résidents, qui peuvent venir confirmer et éclairer la réflexion sur les règlements.

### Méthodologie

Cinq pensions de famille de la région ont été choisies en fonction de plusieurs critères :

- Des fonctionnements variés
- Une résidence-accueil parmi les cinq pensions de famille
- Des lieux variés : dans les départements, en contexte rural et urbain...

#### Les pensions de familles terrains de cette étude sont :

- La maison-relais/pension de famille Gabriel Rosset, Alpha 3A, à Ambérieu-en-Bugey (01)
- Desprez La Ganterie, ADOMA, à Grenoble (38)
- La résidence accueil de l'association Esperance 63, à Clermont-Ferrand (63)
- La villa Mercédès, Habitat et Humanisme, à Saint-Genis-Laval (69)
- Les Bruyères, association le Mas, à Gleizé (69)

Nous avons mené des entretiens semi-directifs avec vingt résidents et sept professionnelles (hôtes, responsables de structures, coordinatrice) au total, à partir d'un guide d'entretien. Les résidents ont été mobilisés par les professionnelles, ils/elles étaient volontaires pour nous rencontrer. Dans la résidence-accueil, une personne volontaire n'était pas en état de nous rencontrer le jour J.

Les thématiques abordées étaient l'intérêt des pensions de famille par rapport à d'autres modalités de logement, ce qu'apportent aux personnes l'accompagnement proposé ainsi que la vie collective, et pour les résidents, des éléments de parcours permettant d'éclairer les points de vue des personnes.

Il est possible de consulter en annexe le détail des caractéristiques de chaque pension de famille et quelques éléments de profil des personnes rencontrées, ainsi que le détail des thématiques abordées dans le guide d'entretien semi-directif que nous avons élaboré.

## **Vous avez dit pension de famille ?**

### **Définition**

Selon une étude de la DIHAL<sup>1</sup>, Les « pensions de famille » sont destinées « à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. [Elles] s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome. » (Circulaire de 2002). Ce sont des structures de logement pérenne, sans limitation de durée. Ces structures de petite taille, insérées dans le tissu urbain existant, associent des logements privatifs et des espaces collectifs. Un ou plusieurs « hôte(s) » assurent une présence quotidienne. Ils ont pour rôle de réguler la vie dans la pension de famille, d'organiser avec les résidents les modalités de vie commune et de faciliter les relations sociales. Ils proposent une animation des espaces et temps collectifs, offrent aux résidents une écoute et une aide pour faire face à leurs difficultés, organisent le lien avec l'environnement local (accès aux soins, aux services sociaux, culturels, etc.)

De son côté, Laurence<sup>2</sup>, résidente aux Bruyères, donne sa définition au détour d'une phrase : « *pour des personnes fragiles comme moi la pension de famille est très importante pour se reconstruire. On réapprend à payer un loyer, à budgéter, entretenir son lieu et les tâches communes. En arrivant ici je me suis dit j'arrive chez moi et c'est un beau chez moi. Le collectif c'est très très important, c'est soutenant. Les pensions de famille c'est quelque chose de génial. C'est le droit au logement, l'accès au logement, avec en plus une aide quand on rencontre des difficultés. C'est une grande grande chance. Ça aide à s'en sortir* ».

Les résidences accueil, quant à elles, sont des pensions de famille qui s'adressent spécifiquement à des personnes atteintes de maladies psychiques ou d'addictions, à des « *personnes qui sont en grande difficulté de lier du contact mais qui ont besoin de ça, de partager des temps* » nous précise la chef de service Résidence accueil. Le plus important pour la personne accueillie est « *ce qui concerne le bien vivre dans l'appartement, sécurité, qu'elle se sente soutenue quand elle en a besoin et qu'elle puisse assurer sa vie quotidienne. C'est essentiel. Le deuxième point : ne pas déprimer dans son appartement, ne pas se renfermer sur soi-même. Arriver à la motiver pour rencontrer l'équipe, sortir, ...* »

<sup>1</sup> Les pensions de famille et résidences accueil : du modèle aux réalités d'aujourd'hui, novembre 2015

<sup>2</sup> Les prénoms des résidentes et résidents sont fictifs afin de garantir leur anonymat.

## Des termes qui ne font pas l'unanimité

Nous avons d'abord observé que la façon de nommer les structures (pensions de famille ou maison-relais ?) apporte des effets d'attentes et de représentations, qui peuvent être dissonants avec la réalité vécue. Ces termes permettent de dégager en creux ce qui serait souhaité, souhaitable, ce qui est vécu et attendu.

Le terme « famille » est ainsi à la fois valorisant, chaleureux, et trompeur pour des personnes résidentes qui ont justement en commun d'être isolées au départ et privées d'une forme « familiale » de vie. Il peut induire une posture « maternelle » de la maîtresse de maison ou hôte et pour plusieurs professionnels il n'est pas adapté : *« on n'accueille pas des familles ... à la rigueur le seul lien que j'y verrais c'est de dire qu'on a envie de créer un climat familial, mais je trouve le terme mal choisi, donc j'ai toujours dit maison-relais. »* (Responsable, Gabriel Rosset). Le mot « famille » apporte aussi une confusion aux yeux de l'extérieur : ainsi des bénévoles peuvent s'intéresser à la structure avec le souhait d'accompagner des parents et leurs enfants, ce qui n'est pas le public accueilli (Responsable de maison, Habitat et Humanisme) : *« Le terme de pension de famille me gêne, le terme de famille amène un amalgame sur la représentation qu'on peut s'en faire, même si on essaye d'avoir une ambiance familiale, chaleureuse, mais ça n'est pas une famille. Et pour l'extérieur aussi ça donne une représentation faussée. Nous on accueille des bénévoles, et souvent les bénévoles je leur annonce dès le début que on n'accueille pas de famille au sein de la pension de famille. Et certains disent « oh bah moi je voulais m'occuper d'enfants, de familles en précarité ». Et du coup ils arrêtent leur candidature à ce moment-là. »*. Cependant certains résidents reprennent l'idée d'un lieu « familial » pour décrire le type de relations qui existent dans la structure. Ainsi Mathieu et Laurence (Villa Mercedes) apprécient cette connotation qui leur semble rassurante, ainsi que Luc (Les Bruyères) qui décrit ainsi le lien entre sa structure et un foyer à quelques kilomètres *« le lien qu'on a avec Feydel, j'aime bien. Pour les fêtes, on apprécie beaucoup les temps organisés avec eux, ça fonctionne comme une famille »*. Tandis que Emilie (Villa Mercedes) apprécie ce lien pour le relationnel mais le juge aussi relativement pesant et inconfortable : *« Mais globalement moi je n'aime pas trop la collectivité, car on ne s'entend pas avec certains résidents. Les bénévoles c'est vraiment une aide. Et pour le relationnel c'est bien aussi, c'est quasi amical, ça donne une ambiance familiale. Être accompagnés c'est bien, mais il faudrait être moins maternels. Moi je préférerais un appartement en diffus, pouvoir voir un professionnel que si j'ai envie. »* D'autres assument bien d'être un peu maternels, comme Marcel (Les Bruyères) *« le rôle de la maîtresse de maison c'est de (...) s'occuper de nous et de nos petits problèmes »*.

Certains préfèrent « maison relais » même si le terme « relais » ne traduit pas la réalité de l'accompagnement réalisé dans les pensions de famille : il porte l'idée de transition, de tremplin, et non de logement pérenne et potentiellement définitif, comme peut l'être pourtant ce type de logement. *« Je trouve ça compliqué ce nom parce que « maison-relais » les partenaires ils ont l'impression que c'est un tremplin, ils ont l'impression que limite c'est comme un CHRS, au bout de 6 mois ou un an la personne doit s'en aller, et c'est juste pour rebondir, alors que c'est pas le cas. (...) On ne discute jamais de fin à moins que ça se passe mal. Quelque part il y a une notion de tremplin parce qu'on souhaite à tout le monde d'aller sur du logement ordinaire, mais c'est pas le but en soi. »* (Responsable, Gabriel Rosset). Une résidente des Bruyères (Françoise) renvoie également cette perception du terme relais : *« Avant ça s'appelait une maison relais, c'était pour transiter »,* ce qui ne correspond pas à la vocation des pensions de famille aujourd'hui.

Le terme « maison » est questionné par la responsable de la Villa Mercedes : *« dans le terme « maison-relais », le terme relais me plait, mais le terme « maison » ne va pas, puisque chacun a son appartement. Et le mot relais en fait ce n'est pas forcément ça, puisque ça voudrait dire qu'après il y aurait une solution, autre chose, et pour certains ce n'est pas le cas. On a des retraités qui sont là depuis 13 ans, je n'ai pas de projet de relogement pour eux, ils n'en cherchent pas non plus. C'est un espace serein, qui leur convient, ils ont l'accompagnement nécessaire pour eux. »*



La multiplicité de dénominations rend visible les questions de fond qui interrogent perpétuellement l'action dans les pensions de famille :

- « Pension de famille » : comment créer une ambiance chaleureuse, comment établir les conditions propices à la création de liens ?
- « Maison relais » : comment allier chez-soi stable, possibilité de pérennité, et relais vers l'extérieur ?
- « Hôte de maison » : quel est le rôle des professionnels, entre animation du collectif, accompagnement individuel et maintien du cadre ?

### Oui, « pension de famille » !

Pour plus de simplicité, nous avons dénommé en pratique l'ensemble des lieux dans lesquels nous sommes allées des « pensions de famille », même si localement c'est parfois le terme « maison-relais » qui est couramment utilisé.

De la même manière, nous avons utilisé pour désigner les professionnels le terme de « hôte de maison », au-delà des particularités locales de désignation (par exemple « animatrice » pour « hôte de maison » à la pension de famille Desprez-la Ganterie, ou encore « chargée de gestion et de vie collective » aux Bruyères, sachant que la professionnelle dit plus simplement qu'elle est « maîtresse de maison »). Pour les autres professionnels nous avons gardé les termes de « direction », « responsable », « chef de service », « coordinatrice », bref les dénominations spécifiques à chaque association.

## Présentation des résultats

L'étude s'ouvre sur la présentation des **habitants des pensions de famille** : qu'avons-nous aperçu, comment se voient-ils, qu'en disent les professionnels ? Cette partie pourra alimenter les réflexions sur les caractéristiques du public pouvant être accueilli en pension de famille.

Nous avons ensuite organisé les apports des résidents et professionnelles en deux thèmes, qui sont ressortis comme étant particulièrement travaillés dans les pensions de famille. **L'enjeu de la sécurité** d'abord : comment sécuriser les résidents, individuellement et collectivement ? comment sécuriser l'action des professionnels ? **L'enjeu de la (re)construction** ensuite : qu'est-ce qui permet que chaque personne puisse se (re)construire, à la fois par une vie sociale et par une intimité ? Pour répondre nous avons dégagé dans chacun de ces deux chapitres **les conditions qui sont apparues comme favorisant la sécurité et la reconstruction des personnes**. Ces conditions favorables rendent visible le détail des atouts des pensions de famille (mais aussi de leurs manques) et pourront inspirer les nouveaux projets.

Enfin, nous avons regroupé en six fiches des points d'attention, qui sont apparus de manière récurrente dans chacune des pensions de famille. Il nous a semblé qu'ils sont à travailler particulièrement. Nous avons proposé quelques pistes pour agir, issues des entretiens, autour des six questions suivantes : **quelle place pour les femmes ? Quels étayages pour travailler les problématiques « psy » ? Le diffus a-t-il sa place dans les pensions de famille ? Comment travailler la mixité au sein des pensions de famille ? Quelle place pour les enfants et les familles ? L'accompagnement, un incontournable.**

Bonne lecture !

# 1 Les habitants des pensions de familles

## A. Vus par la Mrie

Nous avons rencontré une vingtaine de résidents et avons passé une journée dans chaque structure, voici ce que nous avons observé sans prétendre que ces personnes soient exactement représentatives de l'ensemble des résidents des pensions de famille et résidences-accueil.

### a. Des personnes célibataires

Nous avons rencontré des personnes célibataires : elles ne vivent pas en couple, n'ont pas d'enfants, du moins pas d'enfants à charge. Parmi celles que nous avons rencontrées, certaines ont des enfants à l'étranger, ailleurs en France, ou à proximité. Mais elles ne sont pas majoritaires.

Parmi ces personnes célibataires, nous avons rencontré des personnes plutôt isolées de leurs familles. Certaines ont pourtant été très soutenues par des membres de leur famille à un moment de leur vie. Ainsi à la Villa Mercedes deux femmes vivaient avec leurs parents jusqu'à 35/40 ans. Pour la première (Emilie), au décès de sa mère la situation devient difficile avec son père, et plusieurs facteurs de souffrance l'amènent à une tentative de suicide. Pour la seconde au décès de sa mère, se pose la question d'aller vivre seule ou bien chez son frère. Celui-ci ne pouvant l'accueillir, elle accepte le conseil de l'assistante sociale qui dit que « à 40 ans ce serait bien de vivre dans un appartement seule ».

### b. Des couples ?

Nous n'avons vu aucun couple dans les pensions de famille et la résidence accueil où nous sommes allées. Mais nous avons constaté qu'il est toutefois possible de les accueillir, notamment dans certaines pensions de famille d'Adoma où il y a quelques grands studios réservés aux couples. En effet, depuis la création de la 1<sup>ère</sup> pension de famille d'Adoma à Roanne en 2007, des couples s'étaient créés dans les structures existantes, Adoma avait donc intégré de grands studios réservés pour eux dans les nouvelles pensions de familles construites. Mais il y a très peu de demande : à Desprez la Ganterie, les deux grands studios destinés aux couples sont aujourd'hui occupés par des personnes seules (à Lyon trois studios sont encore occupés par des couples).

### c. Plus souvent des hommes que des femmes.

Le nombre d'hommes et de femmes est variable selon les structures, mais nous avons vu une majorité d'hommes dans toutes les pensions de famille rencontrées, ainsi par exemple, la Villa Mercedes compte 13 hommes et 7 femmes, les Bruyères 21 hommes et 3 femmes. Si certaines femmes le vivent bien, comme Laurence aux Bruyères, d'autres s'en accommodent comme Leïla (Gabriel Rosset) « *au début, je me suis sentie assez isolée au départ comme j'étais la seule femme. Je restais chez moi. Les femmes qui veulent venir ici elles hésitent parce que y'a trop d'hommes. Moi ça m'a pas dérangée du tout* ». Pour d'autres, comme Françoise (les Bruyères), c'est plus difficile : « *je vis mal d'être avec beaucoup d'hommes. J'ai l'impression d'être une proie. Trois femmes parmi 24 personnes c'est dur. J'ai l'impression qu'ils attendent un miracle : sortir avec l'une de nous. Je n'arrive pas à me remettre en jupe, à retrouver ma féminité c'est stressant, j'essaye de les éviter. Je me sens rabaissée à une prostituée, mais je ne me sens pas en insécurité* ». En écho la coordinatrice affirmait « *c'est sûr qu'il y a moins de femmes et qu'on est en demande. C'est un univers masculin. Il y a quelque chose dont on ne parle jamais dans le social c'est la misère affective sexuelle, c'est dur. Et puis tous ces bonhommes* ».

*qui n'ont pas beaucoup de visites, d'amoureuse, de sentir des regards... Ça ne m'étonne pas que ça puisse exister. » (Voir la fiche « point d'attention n°1 », à ce sujet).*

#### d. Peu de jeunes

Nous n'avons pas rencontré de jeunes dans les pensions de famille, par contre les personnes rencontrées en résidence accueil à Clermont Ferrand avaient toutes moins de trente ans.

#### e. Beaucoup de personnes souffrant de troubles psychiatriques ou d'addiction(s)

La responsable de la Villa Mercedes parle ainsi des résidents : *« ces personnes ont souvent des difficultés psy (une seule n'a jamais été hospitalisée en HP), une grande précarité et un isolement familial. »* Ce que Elliott, résident à Adoma explicite ainsi de façon plus triviale *« y'en a ils sont fous, carrément. Un qui est chez lui, dans son coin, il veut pas participer avec nous. Il dit qu'on est des malades. Ils sont tous malades, la plupart. »* Parmi les personnes rencontrées, plusieurs, voire la majorité, faisaient partie de cette catégorie.

#### f. Beaucoup sont sous tutelle ou curatelle

La coordinatrice aux Bruyères nous explique que *« 80 % des résidents sont sous curatelle »*. Peu de personnes rencontrées l'ont évoqué, parmi elles, Leïla à Gabriel Rosset ou Françoise aux Bruyères nous en ont parlé spontanément *« j'ai été mise sous tutelle il y a cinq ans, puis sous curatelle, maintenant je vais avoir une carte bancaire. C'est retrouver de l'autonomie. En même temps grâce à la curatelle, j'ai pas de papiers à faire, je ne suis pas encore tentée de récupérer la gestion des papiers. »*

#### g. Peu de personnes qui travaillent

Les résidents rencontrés ne travaillent pas, ce qui peut s'expliquer dans la mesure où nous avons eu des entretiens en journée, mais les responsables nous l'ont confirmé, la majorité est au chômage, en invalidité ou à la retraite. Ce qui fait dire à la responsable de la pension de famille Gabriel Rosset *« les 4 personnes qui travaillent elles font du bien aux autres, parce qu'elles voient quelqu'un qui se lève le matin, qui va travailler. »*

## B. Vus par eux-mêmes

Les habitants rencontrés ont développé au cours de la conversation le regard qu'ils posent sur leur propre situation ou sur celle des autres, sur leur arrivée dans la structure, sur leur parcours.

#### a. Habiter en pension de famille, un choix ?

Pour certains résidents, la pension de famille a été un véritable choix. Dans ce cas, l'intégration et l'adaptation sont facilitées, les personnes adhèrent au mode de vie spécifique à ces structures. Ainsi, Luc, (Les Bruyères) *« on m'a parlé de la pension de famille, le concept m'a plu, j'ai dit OK et j'ai été accepté. C'était un vrai choix. »* Luc a mis les moyens pour avoir une certaine indépendance dans cette maison située dans la campagne à quatre kilomètres de Villefranche, il a acheté un vélo électrique en arrivant. Être à la campagne fait partie du choix pour lui. Le vélo lui permet d'aller aux rendez-vous médicaux, faire ses courses, aller voir son ancien foyer, aller à l'épicerie sociale. *« J'ai trouvé cette pension de famille grâce à un copain qui était ici et qui partait en maison de retraite. Ça a collé tout de suite avec Marie-Christine (hôte de maison à l'époque). Je fais beaucoup de cuisine, mon copain en faisait aussi, j'ai pris sa place »* raconte Marcel qui apprécie beaucoup la vie aux Bruyères.





## b. Envisager la temporalité qui convient

### ► S'installer, parfois pour longtemps

Contrairement à toutes les structures que les personnes ont pu connaître jusque-là, les pensions de famille ou résidences accueil n'imposent aucune limite dans le temps. Comme le souligne la responsable de Gabriel Rosset, « *ça leur assure la sécurité. Ils n'ont pas l'angoisse des années à venir. C'est des gens qui ont déjà été tellement dans la précarité notamment sur leur parcours locatif. Y'a des gens ils se sont toujours dit « demain je vais dormir où ? » (...) ils se posent pas, ils arrivent pas à dormir tellement ils se disent « demain je vais dormir où ? ». Y'a déjà tellement d'autres thématiques, financier, la santé, etc. que déjà s'ils ont réglé le problème du logement c'est déjà énorme.* » Ceci rejoint exactement ce que nous dit Alain (Desprez-la Ganterie) : « *l'impression d'avoir une pérennité, de pas être dans la précarité du logement. Où je vais habiter dans 6 mois ? ne plus avoir cette angoisse là c'est quand même pour moi l'aspect le plus important.* »

Savoir que l'on peut rester autant que nécessaire, voire toujours si besoin, procure aux personnes un sentiment de sécurité tel qu'ils peuvent enfin investir le logement et se sentir chez eux, parfois après un parcours long et chaotique. Et ils n'envisagent pas leur départ. C'est ce dont témoigne Luc (Les Bruyères), « *on a notre chez-soi ici, et on se sent bien chez soi. On a de l'autonomie. (...) Moi je suis parti pour rester là un bout de temps, c'est pas une passerelle pour moi. C'est la fin d'un parcours d'errance. J'ai atteint quelque chose qui me convient bien, je suis tranquille pour un bout de temps. Ce qui m'a attiré aussi : c'est rester le temps qu'on veut. C'est très sécurisant.* » Même sentiment chez Jacques (Desprez-la Ganterie) « *Vivre ici, ça m'apporte, je vais vous dire connement, un toit. La sécurité parce que je pense qu'on va pas me déloger d'ici longtemps, je pense que je suis fait pour rester ici longtemps. J'ai ce souci en moins. Avec ça, ça me permet de penser à tout autre chose.* » Ainsi que chez Alain (Desprez-la Ganterie) « *L'impression d'avoir une pérennité, de pas être dans la précarité du logement. Où je vais habiter dans 6 mois ? ne plus avoir cette angoisse là c'est quand même pour moi l'aspect le plus important.* »

Certains comme Eliott (Desprez-la Ganterie) mettent en avant la sécurité trouvée à la pension de famille comme essentielle, un peu comme un ultime point d'ancrage, la dernière chance qu'il ne faut pas lâcher « *je me sens chez moi, je vais mourir ici. [Si je veux partir] il faut être sûr, ce logement je peux pas le laisser tomber. Par exemple je m'installe avec une fille ailleurs, elle me jette, je fais quoi ?* » Ainsi, après avoir essuyé de multiples tempêtes, l'arrivée au port qui permet de vivre un certain apaisement n'incite pas à envisager de repartir quand on connaît les risques. C'est aussi le cas de Marc (Gabriel Rosset) : « *C'est une bénédiction un lieu comme ça, c'est un apaisement pour se reconstruire. C'est pas un hôpital psychiatrique. (...) Je me sens bien ici. On peut rester. Partir d'ici c'est pas mon objectif principal. Travailler, manger, dormir, plus avoir de soucis. J'en ai assez dans ma vie. Je pourrais vivre ailleurs mais je préfère vivre ici. Ça me fait peur de déménager et de repartir de zéro. Je suis toujours quand même dans une situation précaire, je suis intérimaire, et je sais pas combien je vais gagner à la retraite.* »

Pour certains il faut un peu de temps pour parvenir à se poser, à se sentir chez soi. Ainsi Françoise (Les Bruyères) témoignait précédemment avoir mis 3 ans à accepter la structure et en tirer profit. C'est aussi le cas de Jean (Desprez-la Ganterie) « *Au début ça n'a pas été simple. Maintenant j'ai mes repères. C'est pour finir la vie. Je me sens bien dans mon appartement. Je suis bien équipé, avec mon lit médicalisé. Y'a des réunions, y'a des trucs. Puis j'en ai tellement donné dans ma vie. C'est beaucoup plus simple pour moi ici. C'était dur au début : les gens. On n'est pas tout rose, on n'est pas tous d'accord, on ne vit pas de la même façon.* » C'est tout l'enjeu de laisser le temps aux personnes : le temps de poser ses valises, chacun a son rythme selon sa personnalité, son âge, son expérience de vie. Une partie des résidents, comme Jean, pose ainsi ses valises à long terme, Laurence (Les Bruyères) nous disait, « *il y en a ça fait 10 ans qu'ils habitent ici, pour rien au monde ils ne voudraient changer. Ne pas avoir de contrainte de temps c'est super !* »

Pouvoir rester le temps nécessaire à sa reconstruction peut donc signifier ne jamais repartir, si pour certains résidents c'est synonyme d'un avenir plutôt serein, pour d'autres ce peut être vécu comme la fin d'un parcours en forme de voie de garage, une forme d'immobilisme où l'on n'attend plus rien d'eux. Ils restent parce qu'ils n'ont pas le choix, ils ne sont pas en capacité de vivre dans un logement autonome ou ils n'en ont pas les moyens. C'est ce qu'exprime Jacques (Adoma) « *[Plus tard] sincèrement je m'imagine encore ici, parce que je suis une personne qui n'évolue pas, qui ne bouge pas. Quand y'aura la dépendance je serai dans un établissement de personnes âgées, on me permettra pas de rester ici je pense pas !* »

### ► Être simplement de passage

Pour quelques résidents rencontrés, ils sont beaucoup plus rares, la pension de famille n'est qu'un passage, un sas qu'ils considèrent comme tout à fait temporaire. C'est le cas de Guillaume (Gabriel Rosset) « *J'espère que je serai chez moi bientôt à Ambérieu, c'est en projet, et je vais reprendre un chien. Les animaux c'est interdit à la maison relais. (...) Je suis bien là. Je vais pas y rester jusqu'à la fin de mes jours, j'espère déménager, (...) pour que ma famille vienne, ma mère, mes frères* »

### ► Se poser pour se projeter

Des résidents pensent déjà qu'un jour ils partiront même si c'est dans quelques années. Mais ils savent qu'ils disposent de tout le temps dont ils ont besoin pour se reconstruire, et c'est essentiel. « *Ici on n'a pas de délai c'est réconfortant* » nous confie Laurence (Les Bruyères). « *On a le temps de réfléchir, de se poser. Réfléchir au travail, à la famille, ce qu'on peut faire. Il y a eu une cassure avant d'arriver ici. Ça demande du temps, plus que six mois ou un an. Ici on revient tous de loin. (...) Je commence à avoir des projets... changer de région, aller plus au soleil. C'est l'environnement extérieur qui me ferait partir. J'ai la chance de pouvoir y penser. À Feydel (CHRS) j'avais peu d'espoir d'y penser. (...) D'ici trois ans j'aimerais envisager sereinement un déménagement* ». Françoise (Les Bruyères) pense également à la suite même si elle n'a pas de délai « *Ici j'ai posé mes bagages. Ça m'est difficile de quitter tout ça, l'environnement, voisinage, les chats, les fleurs, ... (...) Pour le futur je me vois habiter dans un appartement en rez-de-jardin et avoir la main levée pour ma curatelle. J'inviterai [l'hôte de maison], [la monitrice-éducatrice], ...* ». Pour ces résidents, c'est important de pouvoir se projeter. Car habiter dans un appartement autonome reste un objectif pour beaucoup. « *J'aimerais bien un petit appartement sur Gleizé et je reviendrais de temps en temps les voir. Comme ça j'aurais encore plus de plaisir à les voir. Habiter dans un appartement me permettrait de faire des projets tout seul sans besoin d'en parler avec tout le monde.* » (Marcel, Les Bruyères)

Pour les résidents de résidences accueil, envisager un futur hors de la résidence, dans un appartement autonome, c'est aussi envisager d'aller mieux et de mieux gérer sa maladie. L'envie de quitter est donc un signe encourageant. « *Quand on va mieux on a aussi besoin de se détacher un peu. On a envie de prendre son envol aussi. C'est moi qui ai demandé quand j'ai su qu'un appartement se libérait (dans le diffus)* » nous dit Alice (Résidence-accueil). Aujourd'hui elle projette à terme d'habiter en dehors de la résidence accueil « *c'est dans ma tête, oui j'aimerais bien. Pas tout de suite car pour l'instant j'ai autre chose dans la tête mais j'aimerais être partie d'ici un an et demi grand maximum.* » Pour elle, ce qui serait le plus positif alors serait « *être Madame tout le monde, et pouvoir Inviter des personnes à dormir.* »

### c. Regards sur leurs parcours

#### ► Regard qui souligne une promotion ou progression personnelle

La chef de service de la résidence accueil explique que pour les personnes atteintes de maladie psychique, venir en résidence accueil « *c'est parfois le seul moyen de sortir de l'hôpital sans se retrouver dans des appartements de coordination thérapeutique où l'on vit en colocation à 3 ou 4, ou de partir de sa famille* ». C'est alors plutôt vécu positivement, comme en témoigne Alice, résidente à Espérance 63, car c'est une progression vers l'autonomie. « *Juste avant j'ai passé deux ans en appartement de coordination thérapeutique. En 2016, j'étais très contente d'arriver ici car ça faisait longtemps que je voulais habiter dans un appartement seule. Ce que j'ai apprécié en arrivant ici : avoir un chez moi où je puisse m'occuper un peu de tout, avoir mes habitudes, faire les courses pour moi, être plus autonome.* »

Habiter une pension de famille n'est pas toujours conçu explicitement comme un parcours de promotion, néanmoins, des résidents nous font part du regard positif qu'ils posent sur leur progression depuis leur arrivée. « *J'ai réussi à faire un environnement tranquille ici, c'est bien* » nous confie Marc (Gabriel Rosset). Jacques (Desprez-la Ganterie) a eu un parcours dans plusieurs foyers Adoma et il constate les bénéfices de la pension de famille : « *Je dirais que ça m'a vraiment épanoui. Ça m'a fait beaucoup bien. Moi qui était plutôt renfermé ça m'a permis de parler.* » Ce sont souvent la confiance, la capacité à prendre la parole et à se lier à d'autres qui ressort comme un bénéfice issu de la fréquentation de la pension de famille : Eliott (Desprez-la Ganterie), à qui nous demandons ce qui a changé depuis qu'il habite dans la pension de famille nous confie « *je parle avec les gens, je peux regarder face à face* ». Françoise, alors que l'emménagement aux Bruyères n'était pas un choix, a fini par s'y faire, l'apprécier et reconnaît qu'au final elle en a tiré profit sur plusieurs plans :

« *Il y a cinq ans j'étais ravagée, malade psychiatriquement, je me faisais du mal à moi-même, c'était difficile de me mêler aux autres. Avec la psychothérapie en novembre 2012, les choses se sont améliorées. Aujourd'hui je critique beaucoup la pension de famille mais c'est un bain où les choses mûrissent, on peut se remettre debout. C'est la difficulté de retrouver de l'humanité, ça m'a permis de cheminer, dans un lieu difficile à vivre mais très agréable aussi. Voir tant de gens différents avec tant de problèmes... d'autres personnes avec d'autres problèmes me renvoyaient quelque chose de moi. J'en discutais avec la psy et je cheminais. (...) Je voulais pas me mêler aux autres. Ça m'a pris bien trois ans. Je rejetais l'humain, la participation. J'aurais pas pu aller dans un appart'. Aujourd'hui je participe. (...) J'ai horreur du groupe, horreur de la communauté, mais aujourd'hui j'en tire des bénéfices : le potager, les sorties, les soirées, le jardin splendide l'été, une belle maison. Je connais les voisins, j'échange.* »

#### ► Regard qui souligne leurs insuffisances

Certains expriment un jugement négatif sur eux-mêmes. C'est le cas de Jacques (Desprez-la Ganterie) « *Globalement je suis très heureux ici. Si vous voulez je suis malheureux à cause de mes insuffisances personnelles mais qui n'ont rien à voir ni avec Adoma ni avec vous. C'est ce que je suis moi qui me rend malheureux. Mais ça c'est pas Adoma.* »

D'autres révèlent une conscience aigüe des étayages dont ils ont besoin, notamment ceux qui souffrent de maladie psychique ou d'addiction, comme Jonathan (Gabriel Rosset) : « *Que là il y a [la responsable] qui est là pendant la semaine pour nous aider si jamais il y a un problème. Ça aide. Moi avec ma maladie c'est pas évident de gérer, bon j'arrive à gérer les papiers et tout ça mais c'est vrai que c'est un truc en plus.* »

#### ► Regard sur les autres résidents comme des « semblables »

Plusieurs résidents lors de l'entretien ont porté un regard bienveillant sur les autres résidents ou sur des résidents d'autres structures, un regard qui reconnaît l'autre comme son semblable avec des fragilités qui ressemblent aux leurs. « *Vous avez pas loin les gens qui sont en état d'urgence, les gens qui demandent un logement pour la nuit, l'association l'Etape, c'est des gens qui nous ressemblent*

*comme deux gouttes d'eau donc ça peut pas nous déranger, ce sont des gens qui sont comme nous. »* (Jacques, Desprez-la Ganterie). Cette reconnaissance de l'autre permet un certain « vivre ensemble » ; *« le fait qu'on est tous des bras cassés on a besoin les uns des autres, on se reconnaît les uns les autres, on a eu un vécu difficile. On est plutôt gentil les uns avec les autres »* (Laurence, Les Bruyères) *« Humainement c'est très bon, j'ai des gens que je considère comme mes semblables »* (Jacques, Desprez-la Ganterie). *« Ça apporte beaucoup. C'est un bon endroit pour les personnes qui ont des problèmes, qui s'en sortent pas, qui sont malades. (...) On est dans le même bateau alors on va pas se prendre la tête. On est pareils. Chacun a sa vie. (...) Y'en a ils sont fous, carrément. Un qui est chez lui, dans son coin, il veut pas participer avec nous. Il dit qu'on est des malades. Ils sont tous malades, la plupart. C'est bien parce qu'on en parle. »* (Eliott, Desprez-la Ganterie)

Mais nous savons aussi par les échanges avec les professionnels que ce « vivre ensemble » peut parfois être mis à mal et la bienveillance se transformer en intransigeance et en rejet, à cause justement de ces mêmes fragilités.

## C. Vus par les professionnels

### a. Leurs critères d'admission

Comme nous l'avons vu en introduction, la circulaire de 2002 définit le public des pensions de famille comme des *« personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. »* Les professionnels sont en accord avec cette définition du public et reconnaissent qu'une partie des résidents *« sont très bien ici, ils entrent tout à fait dans le profil pensions de famille. (...) Les personnes ont des parcours complètement chaotiques, déstructurés, elles cherchent un logement pour la stabilité, la sécurité, retrouver un équilibre chez eux. La première chose c'est un logement, un toit sécurisant, après on peut travailler avec eux sur leur projet professionnel ou leur projet de vie. Ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas un profil psy mais pas aussi développé. (hôte de maison à Desprez-la Ganterie)*

#### ► Être relativement autonome

Pour préciser la définition du public, les professionnels ajoutent des critères qui de façon pragmatique paraissent essentiels à la vie en pension de famille. Le premier de ces critères est que les personnes soient relativement autonomes. Mais cela peut comporter des nuances d'une structure à l'autre.

*« Les personnes quand elles sont retenues doivent être autonomes dans la gestion de leur quotidien. Ce qui n'est pas toujours le cas. Donc il faut souvent mettre en place des étayages : il peut y avoir du suivi avec des CMP, l'assistante sociale, il peut y avoir des tuteurs, des curateurs, des SAVS, ou des SAMSAH qui vont se mettre en place pour aider la personne dans l'entretien du logement, ménage, cuisine, il peut y avoir du portage de repas... tout ce genre d'appui qui sera nécessaire parce que l'équipe est très présente et accompagne beaucoup notamment sur l'administratif, mais on n'est pas censé remplacer le droit commun. A la base on est quand même du logement. Mais du logement « plus », puisqu'on propose un accompagnement individuel et des temps collectifs et du lien entre les gens. »* (Coordinatrice régionale, Adoma).

Aux Bruyères, la coordinatrice, nous indique que les personnes doivent être suffisamment autonomes pour se faire à manger, se débrouiller dans la vie, d'autant plus que le week-end il n'y a pas de professionnels sur place. Elle ajoute un critère dû à la situation de la structure à 4 kms de Villefranche et peu desservie par les transports en commun : *« Ici on demande de pouvoir se déplacer, avoir un moyen de locomotion. C'est pas complètement restrictif mais on essaie de favoriser ceux qui ont un moyen de déplacement car sinon il y a des dépendances trop fortes »*.



Du côté de la résidence accueil Espérance 63, l'enjeu de l'autonomie est également important. « *Les personnes pour arriver ici passent par le SIAO pour une orientation en résidence accueil, leur dossier médical est vu par notre médecin psychiatre qui donne son avis, la personne est reçue en préadmission par le directeur et moi-même, chef de service, pour voir si au niveau autonomie et relation à l'autre la personne est en capacité d'intégrer la résidence accueil* » nous explique la chef de service.

Ce critère de l'autonomie ne semble pas toujours suffisamment respecté ce qui peut mettre les professionnels de terrain en difficulté. C'est ce que nous explique l'hôte de maison à Desprez-la Ganterie « *D'autres ont des pathologies psy +++ , il y a des personnes vieillissantes, des personnes handicapées. Ici ce n'est pas une structure médicalisée ! pour certains il faudrait une maison de retraite. Il faut revoir l'orientation, ou bien travailler l'après...* »

En même temps, ceux qui sont très autonomes, qui n'ont pas (ou plus !) besoin du collectif et de l'accompagnement professionnel, n'ont pas leur place dans la pension de famille, ce qui pose la question de la suite : trouver avec la personne une autre modalité de logement, ... « *Certains résidents ont pas leur place ici. Ils sont très autonomes : je pense à une, deux, trois personnes qui relèvent du droit commun. Là c'est un problème d'orientation.* » (hôte de maison à Desprez-la Ganterie)

Sur la question de l'autonomie, on sent bien que selon les professionnels, selon les structures, les définitions ne sont pas tout à fait les mêmes. Néanmoins il est clair qu'une personne avec un certain nombre d'étayages peut être tout à fait autonome. Nous n'avons pas creusé la question du partenariat avec « le droit commun », (même s'il est évoqué dans la partie II. C. et III. B. a.) mais il serait intéressant de voir comment cela s'articule précisément dans les pensions de famille et là encore ce doit être différent selon les structures, de même que le type d'accompagnement individuel propos

#### ► **Avoir besoin d'un collectif sécurisant**

Conçues pour accueillir des personnes qui sont dans des situations d'isolement ou d'exclusion lourde, les pensions de famille sont structurées autour de la notion de collectif sécurisant afin de remédier à ces situations. Les professionnelles de Desprez-la Ganterie explicitent cette notion : « *on repère des personnes qui ne pourront jamais aller vivre dans un logement de droit commun, parce que tout les effraie, quand on veut leur parler d'habiter seul sans accompagnement ou sans personne dans le bâtiment on sent qu'ils ont des inquiétudes.* » (Directrice territoriale adjointe, Adoma) « *Sur Lyon on fait des commissions d'orientation et d'attribution et les personnes qui sont orientées c'est les personnes qui ont besoin d'un lieu sécurisant où ils seront pas seuls au quotidien et où il y a du temps collectif. Ils ont besoin d'être rassurés. Ils sont suffisamment autonomes a priori même si des fois ça se révèle être pas tout à fait le cas, ou des fois ils ont l'étayage et du coup ça marche. Mais vraiment le côté ne pas être seul.* » (Coordinatrice régionale, Adoma)

Ce critère fait l'unanimité chez les professionnels, ce qui est logique, car cette notion de collectif est vraiment la spécificité des pensions de famille.

Certains vont même jusqu'à expulser, ou réorienter les personnes s'il s'avère qu'en réalité elles n'ont pas besoin de ce collectif :

« *Au début j'étais hyper stricte. Sur les conditions d'admission. Et on a expulsé beaucoup de personnes. Quand on admet quelqu'un il y a toujours un entretien d'admission où moi j'explique le cadre, l'esprit, tout le côté collectif -parce que finalement il y a des gens qui ont envie d'être tranquilles chez eux ils ont pas du tout envie d'être dans le collectif, et pour moi c'est vraiment une condition d'admission : d'accepter ce collectif. (...) on propose 3 activités par semaine, elles sont pas du tout toutes obligatoires par contre ce qui est obligatoire c'est de participer à des activités, que la personne on la voie. Le problème c'est que les gens quand ils ont besoin d'un logement ils sont toujours d'accord avec tout. Donc ils disent oui oui. Après, c'est à moi de sentir si réellement la personne elle est... voilà. On va dire qu'à chaque fois qu'on prend trois résidents il y en a un sur les trois où ça convient pas, le cadre, le collectif conviennent pas, et on réoriente. A chaque fois on en prend trois, on en a gardé 2, et c'est comme ça qu'on remplit au fur et à mesure et le temps de faire ça il se passe 2 ans. Donc là aujourd'hui*



*on est à taux plein. Et puis chacun a son parcours de vie alors quand c'est à taux plein il y a on va dire trois départs dans l'année, et on recommence. Donc il m'a fallu plusieurs années pour que ce soit adapté. » (Responsable, Gabriel Rosset)*

Mais que revêt cet engagement à participer et quelles sont les marges de manœuvre des personnes ? Pour la coordinatrice aux Bruyères, *« le collectif c'est aussi être autorisé à ne pas y participer. Il existe et on peut venir s'y chauffer si besoin. Dans certaines pensions de famille il y a beaucoup de choses obligatoires, chez nous jamais. La seule chose obligatoire est de participer au ménage. Je ne vois pas qu'est-ce qui nous donne pouvoir à obliger à participer à une activité. Si c'est obligatoire ça signifie que si l'on vient pas il y a une sanction... On fabrique des lois. Pour moi c'est de l'abus de pouvoir. »*

Certaines personnes peuvent mettre beaucoup de temps à accepter d'entrer dans le collectif, Françoise, résidente aux Bruyères nous disait qu'elle avait mis trois ans à l'accepter et y participer pour au final en voir le bénéfice. La responsable de Gabriel Rosset est consciente de cette difficulté : *« Après y'en a qui ont du mal avec le collectif mais ça se travaille. C'est notre défi d'aller proposer, repropoter, repropoter, ils diront non, et puis un jour on sait pas pourquoi ils vont dire oui. Et puis il y en a qui sont pas à l'aise. Quand on demande à un jeune complètement addict au cannabis de s'entendre avec un vieux de 70 ans qui boit... on peut pas leur demander trop non plus en fait. Donc on essaie de cibler les activités pour les jeunes, pour les plus âgés... »*

### ► Trouver un « équilibre de peuplement » : pas trop de problématiques psychiatriques ?

Les responsables de pensions de famille ont plutôt évoqué le souci de diversifier les caractéristiques des personnes accueillies afin que le collectif reste gérable. La responsable de Gabriel Rosset nous disait *« si on n'avait que des personnes avec des problématiques psy ou que des personnes avec de l'addiction à l'alcool ce serait compliqué à gérer, ce serait un peu explosif aussi je pense. »* De son côté la coordinatrice aux Bruyères expliquait qu'à son arrivée les personnes sorties d'hôpital psychiatriques étaient majoritaires, et elle souhaite diversifier davantage les résidents, de plus *« comme il n'y a pas de durée en pension de famille, il y en a toujours qui arrivent un peu en forme mais il y a une dégradation physique, on le voit bien au niveau national cette problématique du vieillissement. Du coup ça implique une vraie mixité dans le public. Les situations étaient très lourdes, il y a eu plusieurs décès, et j'ai insisté pour que dans les admissions on ramène un peu des forces vives. Qui dit solidarité dit qu'il faut des plus forts des plus jeunes des hommes des femmes, on brasse un peu tout ça c'est important en pension de famille »*.

Selon la coordinatrice régionale d'Adoma, les pensions de famille de sa structure dans la région comptent en moyenne entre 60 et 80 % de leur public sortant d'un hôpital psychiatrique et/ou suivis en psychiatrie à leur arrivée ou bien suite à un accompagnement d'Adoma ayant constaté un besoin de suivi. C'est donc une partie importante du public accueilli, et ils y ont toute leur place. Néanmoins, *« ça nous arrive de pas pouvoir prendre quelqu'un avec de l'addiction, ou quelqu'un avec des problématiques psychiatriques, pas parce que c'est pas le profil d'une maison relais (pension de famille), ils ont toute leur place en maison-relais (pension de famille), mais parce qu'aujourd'hui la situation fait que ça déséquilibrerait le public »* explique la responsable de Gabriel Rosset.

Mais de fait les professionnels disent ne pas pouvoir gérer une pension de famille (qui a moins de moyens qu'une résidence accueil) où il n'y aurait que des personnes avec une problématique psychiatrique, ce critère fait donc partie de leur façon de sélectionner les personnes à l'entrée – quand la possibilité existe. *« Si on a trop de personnes avec des problématiques psychiatriques ou trop de personnes avec des addictions, ça déséquilibre l'ambiance, tout le collectif. C'est un point sur lequel j'insiste beaucoup au niveau des partenaires, parce que normalement les personnes avec des problématiques psychiatriques sont accueillies dans des résidences accueil, c'est toute la problématique sur l'Ain parce qu'il n'y en a pas encore »* (Responsable, Gabriel Rosset)

## b. Pouvoir « choisir son public » ?

Les personnes arrivent en pension de famille par des chemins divers. Aux Bruyères, un comité d'attribution décide de l'admission des résidents. Comme le décrit la coordinatrice, « *il y a des petites portes ouvertes une fois par mois tous les premiers lundis du mois. Du coup c'est tellement fréquent que chaque fois il y a deux ou trois personnes et parfois des partenaires extérieurs. Du coup comme c'est des portes ouvertes, l'accueil est collectif, on reçoit pas dans le bureau. On reçoit la personne dans le réfectoire, il y a d'autres résidents qui boivent le café et on explique, un résident fait faire la visite. Il y a un accueil collectif. Si les gens sont intéressés ils retirent un dossier, le remplissent, passent un coup de fil s'il manque des éléments et le jour de la commission d'attribution on décide. Pour les membres de la commission d'attribution, on essaye d'être représentatif des gens qui accompagnent les personnes il y a donc : une représentante protection des majeurs, quelqu'un d'un service de soins qui accompagne plusieurs personnes qui résident ici, une personne du CCAS de secteur et un travailleur social d'une autre pension de famille (hors Le Mas) qui est un travailleur pair* ». Pour l'instant l'admission ne passe pas par la MVS ce qui donne une certaine liberté à la structure, car pour la pension de famille, l'enjeu est de « *créer un équilibre au moment des attributions. L'alchimie est toujours un peu fragile, le groupe, la dynamique de groupe.* » Cet enjeu résonne pour les autres structures, comme nous l'avons vu précédemment.

Pour certaines pensions de famille, comme Adoma, les personnes sont orientées sur les places par le SIAO<sup>3</sup> ce qui laisse peu de marge de manœuvre à la structure pour façonner le collectif et tenter une certaine mixité. « *Quand on travaille avec le SIAO, il y a une liste d'attente de 25 personnes actuellement, donc quand un logement est vacant on privilégie les demandes qui sont les plus anciennes même si on évoque l'idée d'un équilibre de peuplement dans les pensions de famille. Donc le peuplement est regardé, mais il est plutôt regardé de loin.* » (Directrice territoriale adjointe, Adoma) « *Dans la pratique qui se fait en Isère ça peut pas se regarder. En dehors d'Issue de Secours qui a un public spécifique.* » (Coordinatrice régionale, Adoma) Même si en dernier recours, la responsable de la pension de famille reste maître d'accepter ou non la candidature, selon ses propres critères : « *Ça peut être la question d'équilibre de peuplement justement. Par exemple : on a beaucoup d'hommes et on privilégierait plutôt de compléter par des demandes de dames. On a environ 70 % de publics sortant des hôpitaux psychiatriques et ou suivis en psychiatrie, et ça mériterait un rééquilibrage avec un public toujours précarisé mais qui a pas...* ». (Directrice territoriale adjointe, Adoma)

Le fait que le SIAO décide inquiète cette professionnelle d'Adoma car le risque est grand qu'ils aient leurs propres critères d'orientation qui ne soient pas en phase avec ceux des pensions de famille et qu'au final ce soit au détriment de l'équilibre interne à la structure : « *Je sais que c'est une demande de l'Etat que ça passe à 100% par le SIAO. Personnellement ça m'inquiète beaucoup, pour plusieurs raisons : on avait rencontré le SIAO de Lyon et la MVS me disait que les personnes sortant d'hôpitaux psychiatriques ne pouvaient pas être hébergées chez nous, ça ne faisait pas partie de leurs critères. Donc si leurs critères ne changent pas on n'aura plus de mixité sociale, on n'aura plus que des personnes issues de CHRS. Mais aujourd'hui des personnes qui sont dans un logement pérenne et qui peuvent plus assumer d'être dans leur logement, qui doivent changer pour aller en pension de famille, eux ils les prendraient pas par exemple, parce qu'ils sont déjà logés. Ça c'était en 2016 qu'ils nous ont dit ça. Je sais pas si à la demande de la DRDJSCS ça pourrait évoluer ...* » (Coordinatrice régionale, Adoma) « *Sur l'Isère c'est le même fonctionnement : les personnes qui sont hébergées elles ne sont pas prioritaires sur des logements en pension de famille. On privilégie ceux qui doivent libérer les lits en centres hospitaliers spécialisés et on a aussi les personnes qui sortent de CHRS qui doivent libérer les places*

<sup>3</sup> Le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) est chargé de l'orientation des demandes sur les places disponibles en pensions de famille et résidences-accueil. Cette orientation par les SIAO n'est pas encore effective dans toutes les pensions de famille. La pension de famille peut ensuite accepter ou refuser l'orientation proposée par le SIAO, en justifiant cette réponse.

*pour les autres, et puis on a des personnes qui viennent de la rue. » (Directrice territoriale adjointe, Adoma).*

La responsable de Gabriel Rosset trouverait intéressant que les candidats aux pensions de famille puissent faire un essai. *« Parfois j'ai vu dans les résidences accueil que j'ai visitées il y avait des apparts un peu d'essai, pour faire des stages. Les gens avant l'admission ils viennent un mois et ils essaient de voir si le collectif leur convient, le règlement intérieur, l'équipe pareil, regarde si le profil est adapté, et il y a la réponse après le stage. Et ça je trouve ça intéressant parce que nous on prend une personne après 3/4h d'entretien d'admission, donc concrètement on n'a pas le temps de voir, et une fois que la personne signe le bail, après c'est compliqué de la réorienter ou de la sortir si c'est pas adapté. Dans ce cas-là ça serait intéressant d'avoir des apparts pour faire des stages... »*

... Ou avoir une période d'essai, par exemple d'un mois, comme dans une résidence-accueil à Mâcon ou à la maison-relais-pension de famille d'Alfa3a à Oyonnax. *« Avoir un mois d'essai ça permet à la personne de voir l'exigence que demande la structure, et nous de cerner ses besoins »* (Responsable, Gabriel Rosset). Mais dans ces cas-là, qu'advient-il des personnes qui ont besoin du collectif mais ont beaucoup de mal à l'accepter au départ ?

Enfin, nous n'avons pas vu d'enfants dans les pensions de famille mais des professionnelles rencontrées ont évoqué le sujet. Car effectivement habiter seul(e), sans enfant est un critère pour attribuer un logement en pension de famille. Néanmoins cela pose des questions aux professionnelles car les enfants font partie de la vie de certaines personnes seules, même si elles sont minoritaires. Comment alors prendre en compte cette réalité ? Nous proposons d'évoquer davantage ce sujet dans la fiche « point d'attention » n°5.

### c. Réorienter les personnes ?

Certaines personnes se retrouvent en pension de famille mais ont été mal orientées selon les professionnelles, elles n'y ont pas leur place car elles sont suffisamment autonomes pour habiter seules et n'ont pas besoin du soutien du collectif qui est la plus-value des pensions de famille ou résidences accueil.

*« Certains résidents n'ont pas leur place ici. Ils sont très autonomes : je pense à une, deux, trois personnes qui relèvent du droit commun. Là c'est un problème d'orientation. D'autres ont des pathologies psy ++, il y a des personnes vieillissantes, des personnes handicapées. Ici ce n'est pas une structure médicalisée ! pour certains il faudrait une maison de retraite. Il faut revoir l'orientation, ou bien travailler l'après... En plus il y a une grosse liste d'attente, c'est dommage que les personnes qui sont là prennent la place pour d'autres. La grande question qu'il doit y avoir aussi dans d'autres pensions de famille c'est : que faire pour les personnes vieillissantes qui se dégradent rapidement ? »* (Hôte de Desprez-la Ganterie).

*« Certains ont juste besoin d'un toit sur la tête et donc ne devraient pas être en résidence accueil. Ils pourraient avoir leur propre logement et cela irait bien. La résidence accueil, c'est parfois le seul moyen de sortir de l'hôpital sans se retrouver dans des appartements de coordination thérapeutique où l'on vit en collocation à trois ou quatre. Certains ne sont pas prêts à cette expérience. L'ouverture de la résidence accueil leur a permis de sortir d'hospitalisation, pour certains c'est ça, ou de partir de la famille ».* (Chef de service résidence accueil Espérance 63)

D'autres arrivent à un moment de leur parcours où ils n'ont plus besoin de l'étayage proposé par le collectif, et pourraient laisser la place à d'autres qui, eux, en ont besoin.

*« Par exemple, un résident qui est là depuis un an et demi, on a eu aucun problème de comportement avec lui, il sortait d'hôpital psy il était hyper fragile, il avait beaucoup d'effets secondaires de médicaments, ça a été très compliqué pour lui. Aujourd'hui, il est reconstruit, métamorphosé. Pendant toute cette période-là il a beaucoup participé au collectif parce qu'il avait besoin des autres, dès qu'il était chez lui tout seul il était avec beaucoup d'angoisses, et aujourd'hui qu'il est reconstruit il participe*

*plus du tout au collectif. Donc maintenant il fait sa vie, il fait partie d'associations à l'extérieur, et là je suis revenue il y a un mois et demi, deux mois, il a dû boire deux cafés dans la salle et dès qu'on lui propose une activité il refuse. Du coup moi j'ai dans la tête de le recevoir en entretien, et de lui dire aujourd'hui, vous avez fait un super parcours, il a pris tout ce qu'il y avait à prendre pour se reconstruire, et du coup maintenant il fait plus partie du collectif, il faut qu'il pense à prendre un logement individuel. Parce que là aujourd'hui on lui apporte plus rien. IL est sous curatelle donc on fait quasiment aucune démarche pour lui, il ne participe pas au collectif voire les autres l'agacent. Je pourrais le garder parce que ça me fait un loyer pour quelqu'un qui est pas du tout pénible et qui me prend pas de temps, mais ça y est, il est temps pour lui de partir. »*

*« On essaye de travailler avec eux le fait qu'à un moment ils sont prêts à faire le pas mais on ne peut pas les obliger à partir. On leur montre les avantages d'avoir leur propre appartement surtout quand ils ne profitent pas des avantages de la résidence accueil. Actuellement on a trois personnes comme ça. On recherche avec eux un appartement soit en glissement de bail soit autonome. » (Chef de service résidence accueil Espérance 63)*

Parfois, les comportements de la personne peuvent mettre le groupe en danger et la seule issue semble être l'exclusion :

*« Le système voudrait qu'après tant d'avertissements, on invite la personne à quitter les lieux. En sachant qu'on est un peu en dehors des clous, néanmoins ça arrive de temps en temps. Pour être honnête, on joue un peu du fait qu'on est face à un public qui ne va pas se rebeller trop. La dernière fois il y a eu une agression très importante au couteau. Il a fini chez les flics et a été à l'hôpital psychiatrique, il va sûrement y avoir des poursuites pénales. Et là on a dit on arrête. Mais légalement, si c'était devant la loi, ça tient pas vraiment je pense, même pour des faits aussi graves. Sur les événements comme ça on joue sur la protection du groupe. Ça va au-delà de la simple question de vie de voisinage. Et quel message on envoie au groupe ? Attention on ne peut pas faire n'importe quoi. Et notre travail c'est aussi de vous protéger, nous protéger. Quand il y a des choses un peu lourdes comme ça on arrête assez vite, radicalement. Sinon on reprend, c'est un travail de médiation, avec des avertissements. » (Coordinatrice, Les Bruyères)*

## 2 L'enjeu de la sécurité

Nous avons recensé les éléments qui sécurisent d'un côté les résidents individuellement et collectivement, et de l'autre les professionnels.

### A. Être chez soi

Être chez soi, c'est d'abord pouvoir se projeter et s'inscrire personnellement dans le temps dans un lieu dans lequel on se sent capable de rester, et bienvenu pour rester. Il nous semble au regard des propos des résidents rencontrés que plusieurs dimensions sont à prendre compte comme des conditions favorisant leur sentiment d'un chez soi sécurisant.

#### a. Les conventions : règlement intérieur, contrat d'occupation signés

Pouvoir se plier à des conventions ordinaires permet de sécuriser le lieu du logement : le règlement et le contrat d'occupation précisent et distinguent les règles régissant les parties communes et les parties privatives, garantissant à chacun un propre chez soi. Ils permettent à chacun de connaître clairement ses propres droits et devoirs mais aussi ceux des autres, ce qui est rassurant. *« De toutes façons j'ai un certain style de vie, qui ne conviendrait pas à tout le monde (...). Moi j'écoute la radio la nuit, je pense pas que ce soit tout le monde qui aime bien un fond sonore la nuit... Alors que moi, c'est un rituel quasiment. Je mets la radio la nuit (...) Et le fait qu'il y ait des règles pour l'hébergement, je trouve ça bien, c'est sécurisant. Je n'ai pas envie de me faire rouspéter, par des hébergés qui seraient gênés par mon style de vie. »* (Mathieu, Villa Mercédès)

Même si certains résidents (notamment à la Villa Mercédès) répondent qu'ils n'ont pas en tête les différentes règles de la pension, celles-ci sont intégrées et vécues comme évidentes. *« Je suis le règlement, comme dans tout endroit il faut se plier au règlement puis c'est tout. Il est souple. Très souple. C'est bien. Moi j'y rentre parce que j'ai signé. (...) La nuit pas la télé forte, pas la machine à laver : c'est une règle normale, comme dans toute habitation. Pas de tapage nocturne. Je crois qu'on se conduit comme ça de partout. »* (Jean, Desprez-la Ganterie)

#### L'intérêt des règles du point de vue des personnes

##### Elles représentent une sécurité pour les personnes :

- Heureusement qu'il y a des règles. C'est indispensable. Sinon ça serait l'anarchie (M)
- C'est important : comme ça on se fait pas embêter et puis tout le monde se respecte (S)
- C'est important : il faut des interdits sinon c'est l'anarchie totale (S)
- Heureusement qu'il y a un règlement. (S)
- C'est normal qu'il y ait un règlement. C'est pour le respect de chacun dans la communauté. (G)

##### Même si elles nous pèsent, ça nous arrange que les autres les respectent :

- C'est normal le règlement pour l'hébergement, c'est bien de prévenir. Parce qu'il y a des problèmes qui peuvent être inhérents à l'arrivée de personnes extérieures (M)
- C'est mieux qu'il n'y ait pas d'animal, c'est propre (S)

##### Elles permettent de se sentir chez soi, de séparer le privé et le public :

- En communauté, les règles c'est le respect de chacun, de l'entourage (G)

*Paroles de résidents de trois pensions de famille, extraites de l'étude sur les règlements intérieurs des Pensions de famille menée conjointement par la FAPIL, SOLIHA, la Fédération des acteurs de la solidarité, et la MRIE*

## b. Des éléments matériels individualisant le logement : clés, boîte aux lettres

A notre question interrogeant « ce qui fait que vous vous sentez bien ici », un certain nombre de personnes ont répondu en évoquant des éléments matérialisant la reconnaissance d'une vie privée, d'une possibilité d'être chez soi :

« La tranquillité, le repos. (...) J'ai mes clés. Je suis chez moi. Personne n'intervient dans ma vie privée. »  
(Jean, Desprez-la Ganterie)

### Un des éléments qui concourent à se sentir chez soi :

#### La sécurité au niveau du bâti

- Je ne me sens pas plus sécurisée que ça même s'il y a l'interphone. J'ai toujours le réflexe de fermer à clé, c'est une habitude. Quand je suis toute seule faut pas que j'oublie de fermer (M)
- Moi c'est une habitude de fermer à clé, un réflexe. Et puis je fais pas forcément confiance. (M)
- Moi je ferme la nuit, j'aime pas les mauvaises surprises (M)
- On se sent en insécurité, tout le monde peut entrer. Faudrait une double entrée. (G) (*Depuis la serrure a été réparée*)
- J'ai un toit sur la tête (G)

*Paroles de résidents de trois pensions de famille, extraites de l'étude sur les règlements intérieurs des Pensions de famille menée conjointement par la FAPIL, SOLIHA, la Fédération des acteurs de la solidarité, et la MRIE*

## c. La stabilité

Enfin ce qui donne aux personnes un cadre sécurisant favorisant le fait de se sentir chez soi, c'est la possibilité de se projeter dans le temps, ainsi que d'imaginer partir quand on le souhaite et non quand le temps imparti sera écoulé.

Ainsi les professionnelles soulignent l'importance de la pérennité du lieu : « Y'en a pour qui ce système de logement est complètement adapté, y'en a qui sont trop fragiles pour vivre dans un logement autonome, mais pas assez pour vivre en foyer de vie. Donc c'est un intermédiaire et y'a des gens qui resteront là toute leur vie dans ce genre de structure. Nous on n'a pas du tout de notion de temps »  
(Responsable, Gabriel Rosset)

Comme on va le voir dans la section suivante concernant la vie collective, ce sont toutes les relations sociales au sein de la pension qui sont concernées par ce besoin de stabilité : tant celles entre les résidents, que celles nouées entre résidents et professionnels. La durée et l'intensité des liens permettant en effet d'amoinrir les réserves, les timidités ou les incompréhensions dans un contexte où les résidents peuvent avoir des comportements peu ordinaires, du fait de leurs troubles psychiques éventuels.

« On va essayer plutôt de prendre le temps de tisser une relation de confiance. Et la temporalité est tellement différente en fonction des maladies mentales... Là il y a une résidente, ça fait 9 ans qu'elle est là, et là elle vient seulement d'investir son logement. Seulement maintenant. Ça veut dire qu'il lui a fallu 9 ans pour se dire « j'habite ici », elle vient d'installer une bibliothèque et de mettre des rideaux. Donc voilà, pour celui qui vient d'arriver, on ne sait pas, peut-être qu'il lui faudra 9 ans de plus pour participer aux activités...

*Son logement était meublé en fait, et elle n'avait rien mis de personnel ?*

*Oui voilà, rien de plus. Pas de poster, pas de... y a des fois c'est aseptisé, c'est comme une chambre de... D'hôpital ?*

*Oui voilà. Donc elle, peut-être qu'il lui faudra encore 4 ans pour adhérer au collectif... Bon on verra. Et puis ça dépend aussi des responsables de maison, voilà on n'est pas parfait, on ne peut pas être apprécié de tout le monde. Et je suis pas sûre que ce soit le but non plus. Et y a un résident ici il paraît qu'avant il participait à toutes les activités collectives, parce qu'avec la responsable il avait noué un lien fort, et après toutes celles qui ont suivi, aucune n'y est parvenue... Donc voilà, je, c'est la vie, faut du*



*temps pour que ça se mette en place, on verra avec le temps » (Responsable de maison à la Villa Mercédès)*

## B. Vie collective

Au-delà des aspects conventionnels, matériels et temporels du logement individuel tels que ceux vus précédemment, c'est la présence d'un collectif, animé par des professionnels voire par des bénévoles, qui sécurise les habitants. C'est ce qu'expriment les résidents rencontrés, par exemple :

*« Je ne peux pas vivre tout seul en HLM, c'est trop dur, J'ai essayé et ça n'a pas marché. Quand j'ai besoin je sollicite un entretien. Le collectif sécurise. Même si ce n'est pas possible de partager ses problèmes de vie psychique grave, c'est possible de parler du quotidien, c'est important. Ça me permet de me construire psychologiquement avec l'aide de l'éducatrice et de la maîtresse de maison. (Luc, Les Bruyères) »*

De même : *« Et le fait d'être en collectif c'est important pour vous ? Ben... Oui. Oui on n'est pas tous seuls. Et dans le sens où on s'entend bien, ça se passe pas trop mal, c'est bien. Des fois on a des sorties en groupe, on essaie d'en profiter un peu... Le repas du soir... Les sorties. La marche... les jeux avec Timothée, les jeux de société. Voilà. Ça c'est des choses qui ont été mises en place il n'y a pas très longtemps. Mais ça marche, ça fonctionne bien, c'est bien. » (Mathieu, Villa Mercédès)*

Ces paroles de résidents montrent qu'un ensemble de conditions contribuent à ce que la vie collective soit effectivement sécurisante pour les personnes : la présence des professionnels, celle des voisins, la possibilité de se côtoyer, et la configuration des lieux.

### a. La présence des professionnels

Pour organiser et prendre soin de cette vie collective, on note l'importance de la présence des professionnels, et dans certaines structures (comme la Villa Mercédès), de celle de bénévoles. Ceci est crucial auprès de personnes qui ont été auparavant isolées et qui peuvent se sentir en difficulté dans leurs relations sociales en raison, parfois, de leur souffrance psychique.

#### ► Veiller à la sécurité des personnes

Du côté des professionnels, ce regard au quotidien apparaît comme une mission essentielle pour la sécurité de chacun : s'assurer que tout le monde va bien, mais aussi pouvoir empêcher ou gérer les incidents ou les conflits.

La responsable de la pension la Villa Mercédès, explique *« mon rôle c'est même de m'assurer que je vois les gens. En hiver les gens ont plus tendance à hiberner, donc les voir au moins une fois par semaine c'est bien. -Et du coup si vous ne les voyez pas, vous allez frapper à leur porte ? -Je les appelle d'abord. C'est juste savoir s'ils vont bien, s'assurer que les gens sont là, s'ils répondent bien, si tout va bien... Et s'ils ne répondent pas et bien là je vais m'inquiéter je pense. Parce que voilà, faut pas se le cacher, il y a des décès en pension de famille... -Des suicides ? - Les deux... des mauvaises chutes, des suicides, des overdoses... »*

*« Des gens dans la mouise n'y seraient pas s'ils avaient eu [l'hôte de maison et la monitrice-éducatrice]. Si on n'ouvre plus la boîte aux lettres, [l'une ou l'autre] intervient. Elles nous connaissent individuellement et quand ça va mal, elles voient qu'il faut intervenir. Elles sont essentielles pour notre bien-être, et pour que ça fonctionne tout simplement, ça ne pourrait pas fonctionner sans elles. Elles sont garantes pour tous et pour un. » (Laurence, Les Bruyères)*

*« [les salariées] C'est des gens qui font partie de la vie dans les locaux. Quand elles sont là les gens osent moins faire de conneries. C'est une certaine sécurité. Quand elles sont là je me dis bon il va pas y avoir de départ de feu. Puis y'en a qui prennent un coma éthylique, bien carabiné, elles vont appeler l'ambulance, c'est déjà arrivé. Moi c'est rassurant de savoir... parce que quand elles sont pas là c'est nous qui devons gérer ce genre d'impondérable ». (Alain, Desprez-la Ganterie)*

Pour certains résidents, ceci est perçu de façon plus ambivalente, lorsqu'ils soulignent la dimension contrôlante ou intrusive de cette présence : « *Ça me sécurise même si en contrepartie y'a une intrusion à accepter. C'est-à-dire que si je n'ai pas salué, si je ne suis pas sorti de chez moi pendant 3 jours, on m'a pas vu, on va s'inquiéter on va venir frapper à ma porte. Je le comprends. Et ça me sécurise.* » (Alain, Desprez-la Ganterie).

Lorsque s'adresser aux autres ou comprendre leurs réactions est difficile, entre résidents ou entre professionnels et résidents, les professionnels peuvent faciliter les choses, et cela réduit la survenue de conflits qui s'envenimeraient et pourraient être violents. Pour autant, la coordinatrice des Bruyères souhaiterait que les professionnels ne soient pas toujours le recours pour faciliter les choses. Elle aimerait que les résidents se débrouillent entre eux, se responsabilisent, osent dire :

*« Le groupe c'est aussi responsabilisant. Quand il y a un problème, on nous demande d'intervenir, l'intérêt c'est qu'ils trouvent une solution entre eux, collective, même si c'est plus difficile. C'est ça aussi le collectif, ça part d'eux : on est un peu tous responsables de ce qui se passe. L'enjeu collectif est de restituer une responsabilité, un pouvoir d'agir. Se dire j'y suis aussi pour quelque chose et je peux changer quelque chose. Notre travail c'est de dire aux gens vous pouvez vous débrouiller entre vous. La personne allongée sur le canapé tous les dimanches, ils n'osent rien dire et ils viennent nous voir. On a une responsabilité dans une place de résolution qui est trop prise par l'institution. On travaille avec un public avec qui c'est facile de prendre le pouvoir. Des personnes ont connu beaucoup d'institutions, elles sont habituées à se soumettre. Une règle un peu absurde on la respecte quand même. Il y a l'habitude du « je dis rien ». Et ça, il faut le travailler et dire : si, il faut dire. Parce qu'alors on se rend compte qu'on peut changer le monde. Mais c'est long. Et ça il faut travailler le mimétisme. Soi-même s'autoriser à, moi je fais beaucoup comme ça pour dire c'est possible. Expliquer c'est assez inefficace. Par contre oser soi-même. »*

#### ► Construire un lien dans la durée

La temporalité, la durée du lien entre résidents et professionnels sécurise la vie collective. Elle procède du temps long de présence des résidents et des professionnels.

La vie collective est permise par le fait que chacun n'a pas comme en CHRS à se préoccuper à titre principal de son insertion socio-économique et de sa sortie d'un dispositif transitoire. Cette inscription dans la durée peut laisser la place à d'autres temps et d'autres relations avec les professionnelles qu'un appui de la personne à titre individuel dans une perspective individuelle. Cette dimension est appréciée par les professionnelles qui y sont attentives :

*« Comment créer les conditions de la solidarité, de la synergie, de dynamique collective, c'est vraiment ce que j'ai compris de la pension de famille, c'est créer les conditions de solidarité collective. C'est assez spécifique car dans les CHRS on est vraiment dans de l'accompagnement individuel. Et c'est ça que je trouve génial en pension de famille. »* (Coordinatrice, Les Bruyères)

La création des liens dans la durée est un facteur de stabilité (voir également la section précédente à ce propos) : du côté des résidents, la dimension affective de la relation avec les professionnelles est un point caractéristique. Nombreux sont ceux qui ont évoqué ce qu'ils apprécient ou non dans la personnalité de telle ou telle professionnelle, notamment selon la durée du lien.

*« Y'a plus de proximité avec l'animatrice c'est un peu normal, d'abord parce que sa fonction fait qu'elle est proche de nous, et aussi parce qu'elle est là durablement depuis le début tandis que les dirlos se sont succédées comme les rois se succèdent. Y'en eu quand même pas mal. L'animatrice on a une relation qui dure depuis 6 ans maintenant. »* (Jacques, Desprez-la Ganterie)

On a pu entendre au fil de ces rencontres la nécessité d'une présence soutenue : la présence quotidienne, un peu familiale, étant considérée comme un point de repère pour les résidents.

## b. La relation avec les voisins

Vivre en pension de famille, c'est aussi vivre dans un bâtiment collectif où les appartements sont attenants les uns aux autres, et où la communauté de voisins qui se crée sécurise les personnes.

### ► De la vie, de l'entraide

Pour la responsable de Gabriel Rosset, « *[La variété des publics] ça apporte pas mal de difficultés parce que c'est quand même assez dur d'avoir un public aussi varié et en même temps, ça apporte beaucoup de vie, d'entraide entre les gens* » Enfin, elle prend l'exemple d'une mère qui ne voit pas son fils de 25 ans, et qui apprécie probablement de voir des résidents jeunes. Cette diversité de générations, comme de « *problématiques sociales* », est en effet considérée par certaines professionnelles de pensions de famille comme un facteur favorisant la solidarité.

Cette solidarité, cette entraide, sont soulignées par les résidents rencontrés :

« *Et ici si on a un problème on peut appeler Feydel (CHRS voisin) si jamais [l'hôte de maison] n'est pas là. Quand j'ai besoin de quelque chose je toque chez les voisins. Ici il y a de la solidarité, ça va se perdre si on est seul dans un appartement. Ici on s'occupe beaucoup les uns des autres. Si on ne voit pas quelqu'un pendant deux jours on fait venir les pompiers. C'est ce qu'on a fait pour Gérard. Dans un appartement on est tout seul, il n'y a personne pour vous aider. Ici la solidarité est importante, c'est sécurisant* ». (Marcel, Les Bruyères)

« *On m'a aidée à monter mes meubles, C'est les garçons de la pension. (...) Les autres locataires m'ont dit vois [la monitrice-éducatrice] pour ceci, vois [l'hôte de maison] pour cela. Les autres nous aident, nous disent comment ça fonctionne quand on est nouveau.* » (Laurence, Les Bruyères)

Cette attention aux autres se marque aussi par le respect de leurs besoins (de calme par exemple), comme le rappelle Mathieu (Villa Mercédès) : « *on a des voisins, donc après on essaie de faire en sorte de ne pas être trop dérangeants quoi. Il y a un truc qui est dérangeant en ce moment c'est la porte qui claque en bas, ça fait du bruit, il y a des résidents que ça dérange. Donc on essaie de faire attention...* »

« *C'est pas une location lambda. Ici on se côtoie. Le respect les uns des autres c'est stipulé dans le règlement. Mais les gens ici savent qu'il y a une charte de qualité et la respectent. Quand un nouveau arrive il est accueilli. On l'invite le lundi midi. Les premiers 15 jours on ne lui demande pas de faire le ménage. Il y a la volonté de beaucoup d'être à l'écoute de son voisin. Ça fait la différence avec une autre location. Il y avait ça aussi à Feydel. Il y a beaucoup plus de tolérance et de bienveillance que dans les autres habitations.* » (Laurence, Les Bruyères)

« *Je suis plus optimiste maintenant. Le personnel est très gentil. Avant d'emménager j'ai participé à un repas collectif. J'ai trouvé qu'il y avait une bonne ambiance, que les gens étaient calmes (...)* » (Christine)

Même si cette possibilité de solliciter les autres et savoir qu'il est possible de compter sur eux, peut aussi créer des situations vécues comme un peu saugrenues ou étranges, elles ne sont pas nécessairement décrites en termes négatifs : « *Y'en a un il a sonné à 2h du matin et plus tard : il vient vous déranger, une anecdote, il est gentil mais il vit dans son monde. C'est un endroit formidable* » (Marc, Gabriel Rosset)

Cette dimension de l'entraide du voisinage renvoie pour cette professionnelle à une pratique usuelle plus forte dans les classes populaires que dans les milieux bourgeois : « *J'ai l'impression que plus on monte en standing social plus on ignore son voisin.* » (Responsable, Gabriel Rosset)

### ► Un soutien moral

D'autres résidents insistent davantage sur le soutien moral qu'apporte cette vie entre voisins, afin de rompre l'isolement et ses effets délétères :

« *Le collectif sécurise. Connaître son voisinage. On sait qu'il y'a des personnes plus de qualité que d'autres. C'est convivial et la convivialité c'est très important. Savoir qu'on va boire le café avec*

*quelqu'un ça combat l'isolement. J'ai connu l'isolement, c'est affreux je voudrais jamais le revivre. J'ai eu une déprime jusqu'à ne plus me laver, ne plus m'habiller, faire le ménage etc. Ici ça paraît difficile de faire ça. On se sent obligé de prendre soin de soi, de son domicile, on n'est pas laissé. » (Laurence, Les Bruyères)*

*« J'utilise les espaces communs. J'aime bien m'occuper du jardin avec un bénévole. Je connais bien les autres, on discute, on passe le temps. » (Ali, Villa Mercédès)*

*« C'est pas un foyer. Dans un foyer il n'y a pas de vie commune, vous êtes livrée à vous-même. » (Françoise, Les Bruyères)*

Ce soutien peut alors inspirer un cercle vertueux, quand il se traduit par le ressenti d'être soutenu moralement par la réussite des autres, qui connaissent des difficultés similaires : *« On boit un verre. Je suppose qu'il y a une règle sur l'alcool mais je ne sais pas. En tout cas ça ne circule pas. C'est une bonne aide pour moi qui suis abstinente depuis cinq mois. (...) En arrivant, j'ai voulu jouer franc-jeu. Autrement comment justifier mes deux mois d'absence ? Je leur ai dit mon addiction. Je n'ai eu que de bons retours. Certains m'ont dit : moi aussi j'ai fait une cure il y a 20 ans et je suis toujours abstinent. Des témoignages comme ça, ça soutient. Parfois on boit un verre à Villefranche ou on se fait un resto mais sans alcool. Ça aide. On est quatre ou cinq à avoir une voiture. Il y a beaucoup d'entraide. » (Laurence, Les Bruyères)*

### ► « Des regards positifs »

Cette idée d'un voisinage marqué par la tolérance permet que les regards des uns sur les autres soient globalement positifs, apportant la sensation de ne pas être stigmatisé ou différencié :

*« Le fait qu'on est tous des bras cassés on a besoin les uns des autres, on se reconnaît les uns les autres, on a eu un vécu difficile. On est plutôt gentils et tolérants les uns avec les autres. On s'entraide. [L'hôte de maison] et [la monitrice-éducatrice] le sont beaucoup, c'est leur job mais aussi leur façon d'être. » (Laurence, Les Bruyères)*

En effet, ce type de relation permet de s'identifier aux autres et peut même être recherché volontairement par certains résidents :

*« Je pourrais vivre ailleurs mais je préfère vivre ici : avec mon voisin c'est « mi casa es tu casa », c'est une relation, pas un ami. » (Marc, Gabriel Rosset)*

*« Et aussi j'ai des excellents contacts avec mes voisins, ce sont mes semblables, je me sens proche d'eux. Si j'allais dans le logement même social, je me sentirais pas forcément si proche de mes voisins et je me sentirais même peut-être jugé par mes voisins. Ce qui n'est pas le cas là. Parce qu'ils sont comme moi. Je me sens proche d'eux parce qu'ils sont dans la même situation que moi donc ils ne me jugent pas. » (Jacques, Desprez-la Ganterie)*

### ► Une diversité qui enrichit, motive

Si comme le rappellent la responsable de la Villa Mercédès, ainsi que la coordinatrice de territoire Habitat & Humanisme, cette composition de voisins peut être hétéroclite (« un joyeux méli-mélo »), amenant les professionnels à jouer alors un rôle de pacificateur pour fluidifier, apaiser, on remarque aussi que pour cela l'appui sur certains résidents, et sur la diversité du groupe est important.

Ainsi, la responsable de Gabriel Rosset nous explique : *« Notamment les 4 personnes qui travaillent elles font du bien aux autres, parce qu'elles voient quelqu'un qui se lève le matin, qui va travailler. Si on n'avait que des personnes avec des problématiques psy ou que des personnes avec de l'addiction à l'alcool ce serait compliqué à gérer, ce serait un peu explosif aussi je pense. »*

## c. Se côtoyer, ne pas être seul

Pour certains résidents, même s'ils ne cultivent pas forcément les relations avec leurs voisins ou les professionnels, cette vie collective sécurise parce qu'elle nourrit le sentiment d'être entourés, et que d'autres interviendront pour leur bien si cela est nécessaire, sans qu'ils aient directement à demander explicitement de l'aide : *« Aux Bruyères, Rémi ne vient jamais. À un résident qui n'est jamais là un jour on a demandé s'il préférerait être dans un appartement. Il disait : « non, non je ne veux jamais partir parce que je ne viens jamais mais ça me rassure de savoir que vous êtes là, que c'est possible » ...*





*le café : rien à dire. C'est pratique. Il y a plus de monde qui vient. On jette trois gros sacs de gobelets en plastique par semaine. » (Marcel, Les Bruyères)*

Ensuite, la présence d'un espace extérieur et la localisation jouent également, sur le bien-être individuel mais aussi sur la possibilité d'activités collectives (jardinage cité ici, ou jeux extérieurs plus loin, repas sortant de l'ordinaire comme des barbecues).

*« On a des animaux, c'est très bien. Dehors on voit des oiseaux, des faisans, etc. j'adore les animaux (...) Avant je vivais en ville. Arriver à la campagne m'a fait du bien, avoir de l'espace, bien dormir. (...) Je suis mieux qu'en ville. J'aime faire le jardin : on l'a paillé avec des feuilles, on aura une bonne terre » (Marcel, Les Bruyères). Selon lui, il serait souhaitable de créer un maximum de pensions de famille à la campagne. A la Villa Mercédès, située à proximité immédiate de la métropole de Lyon mais dans une petite ville, on a noté que la pension comprend un jardin partagé, une terrasse avec des tables et chaises pour s'installer, un baby-foot installé dehors, un four à pizza permettant d'y faire aussi des barbecues, points qui sont notés comme importants par les résidents.*

Enfin, la question de la sécurisation des espaces à l'aide de matériels spécifiques (caméras, portes blindées et interphones) apparaît comme un point de débat. Ainsi ce résident explique ses réserves : *« Je dirais que y'a une certaine sécurité, c'est-à-dire qu'on a une jolie porte blindée et on a un système de vidéosurveillance pas dans tous les couloirs mais au rez-de-chaussée et au 2eme étage. J'en raffole pas mais du point de vue de la sécurité c'est très intéressant. J'en raffole pas : quand vous entrez et quand vous sortez, la direction le sait, avec qui vous entrez et vous sortez, sans mauvais jeu de mot. » (Jacques, Desprez-la Ganterie) « depuis que y'a [la responsable] qui est revenue, elle est assez carrée quoi (rire). Avant [la responsable précédente] elle était plus cool, (...) celle qu'elle a remplacé pendant son congé maternité. Elle laissait passer plus de choses : l'alcool par exemple. [La responsable] elle a plus de règles, elle respecte plus les règles. Moi je préfère [la responsable], elle est plus stricte, je me sens plus en sécurité. Parce qu'elle regarde souvent les caméras, elle voit les va-et-vient. Y'a des caméras ? Oui, pas dehors mais dedans dans le bâtiment. Si quelqu'un vient dans la journée y'a pas de soucis. Et la nuit, elle peut voir ce qui s'est passé la nuit, elle peut revenir [=rembobiner] ». (Leïla, Gabriel Rosset)*

**Un des éléments qui concourent à se sentir chez soi :  
La sécurité au niveau du bâti**

- C'est bien parce que c'est sécurisé ici (S)
- Y'a un interphone, et un monsieur qui venait surveiller la nuit (S)
- Il y a un portail, un jardin, une cuisine, des caméras (S)

*Paroles de résidents de trois pensions de famille, extraites de l'étude sur les règlements intérieurs des Pensions de famille menée conjointement par la FAPIL, SOLIHA, la Fédération des acteurs de la solidarité, et la MRIE*

## **C. Les professionnels ont aussi besoin de sécurités**

Au-delà des moyens qui permettent d'établir un chez soi et une vie collective sécurisants pour les résidents, les professionnels, eux-aussi, mettent en avant les moyens nécessaires pour sécuriser leur action : l'existence de relais pour le professionnel présent dans la pension de famille ; l'existence de relais au sein de la structure gestionnaire de la pension (faire partie d'une équipe plus large) ; les relais auprès de partenaires extérieurs ; l'appui sur des formations variées et complémentaires.

### **a. Les relais dans la pension de famille**

Les professionnels rencontrés insistent sur la nécessité d'être plusieurs au sein de la pension pour permettre d'éviter l'épuisement professionnel, et pour répondre au mieux aux multiples enjeux de la vie collective.







Du côté des résidents comme des professionnels, l'enjeu est de rompre l'isolement et d'activer des relations sociales ouvertes : « *Oui, il y a un pont, un effet de circulation, parce que le repli sur soi, c'est la vigilance à avoir. Car ce sont des systèmes un peu clos, les gens restent longtemps. Feydel fait un lien un peu spontané, existant, c'est un appui.* » (Coordinatrice, Les Bruyères).

Elle complète en décrivant les types d'activités permises par ces liens qui s'inscrivent dans la durée : « *Moi je suis aussi sur Feydel Villefranche. [La monitrice-éducatrice] travaille aussi à Feydel. Pas mal de résidents à Feydel sont ensuite arrivés à la pension de famille. Elle fait un peu trait d'union, moi aussi. Il y a des activités collectives, parfois ils viennent manger, ils sont dans le paysage, pas loin. C'est la famille. A Feydel, Il y a d'autres professionnels qui viennent aussi pour des événements aux Bruyères, ils accompagnent les résidents, c'est un peu une extension.* »

### c. Les relais avec les partenaires

Les relais avec les partenaires sont également cités comme indispensables pour permettre un suivi social et psychiatrique efficace des résidents (voir ici la fiche n°2, mais aussi pour faciliter le travail quotidien des hôtes et responsables, qui ne peuvent assurer un accompagnement individuel rapproché en même temps que l'animation de la vie collective. Ce sont les institutions dites de « droit commun » qui en tant qu'orienteurs des résidents (les accompagnant dans la demande d'admission) sont des référents voués à maintenir ces accompagnements dans la durée.

« *Sur le collectif j'ai un peu du mal à les orienter à l'extérieur mais par contre sur le suivi individuel, pour le coup on fait beaucoup appel à des partenariats. On travaille beaucoup avec le CMP, les curatelles, des associations d'addiction, le SPIP quand c'est des sortants de prison, restau du cœur, secours populaire, l'Espérance, l'ESAT, les SAVS, le Samsah et le CRLC pour les lésés cérébraux, on a une psy aussi qui est salariée alpha 3A et qui tourne sur les structures. Donc dès qu'on se retrouve un peu démuni face à une situation, on peut la contacter, elle rencontre le résident, elle nous rencontre et ça peut faire une tierce personne. Pour le coup là je trouve ça important d'être avec les partenaires parce qu'être seul face à une situation notamment face à une situation de violence c'est pas évident. On travaille bien avec les gendarmes d'Ambérieu. Ils connaissent bien nos structures, parfois ils font des petites rondes, on est souvent amenés à faire des dépositions. Les médecins aussi, les généralistes beaucoup.* » (Responsable, Gabriel Rosset)

Evoquant ces partenariats les professionnelles rencontrées ont pu rappeler la nécessité de partenariats stables et, tout particulièrement d'une bonne articulation avec le secteur de la psychiatrie, dans un contexte où les institutions extérieures sont souvent « en crise » en interne :

« *On peut avoir des gros soucis avec des résidents qui sont manipulateurs, qui ont des troubles psy... Il peut y avoir une forte solitude des responsables sur le terrain, c'est un problème... On a quand même des partenariats avec l'ARS, avec une infirmière psy par exemple, ou en tout cas on cherche à aller vers ça. Et les responsables ont des temps d'analyse de la pratique... Mais si les partenariats ne sont pas respectés c'est un vrai problème. (...) On demande donc un lien avec la psychiatrie, avant on avait un lien avec l'équipe César de Saint-Jean de Dieu, qui s'occupe de réhabilitation sociale par le logement. Le lien existait bien, et là on a une bascule entre le CMP et le service hospitalier qui reste à la demande du résident... est-ce qu'on va vers un hôpital délocalisé ?* » (Echange entre coordinatrice et responsable de maison de la Villa Mercedes)

Dans la suite de cet échange entre les professionnelles, se pose ainsi plus largement la question de l'articulation entre le logement et le soin psychiatrique, entre les professionnels et dans la durée du parcours des personnes. Celles-ci en effet peuvent vivre des cycles alternant des épisodes de crises personnelles ponctuelles conduisant à une hospitalisation, puis des périodes calmes permettant un retour en logement semi-autonome :

« *Aujourd'hui on a principalement des candidatures de personnes ayant des troubles psy et étant dans une précarité très forte. Il faudrait qu'on imagine quelque chose d'intermédiaire à la pension de famille. Parfois on doit faire des hospitalisations SPDT (soins psychiatriques à la demande d'un tiers) ... Mais la*

*question du secret partagé avec l'hôpital psy n'est pas simple... parfois les gens reviennent de l'HP et on n'a aucune info. » (Coordinatrice de territoire, Villa Mercédès)*

Cette question du secret et de la confidentialité des informations qui circulent sur les personnes entre professionnels est également présente au-delà du seul exemple spécifique des relations avec la psychiatrie, mais plus largement avec l'ensemble des partenaires de la pension de famille.

*« Il y a un comité de suivi : il réunit les différents référents des différents résidents et on va parler des situations individuelles de chaque résident, faire le point de là où il en est. Je me questionne sur cette commission car on défend qu'on ne fait pas d'accompagnement individuel et on fait une sorte de grande messe où tout le monde entend parler de tout le monde. C'est pas pertinent par rapport aux missions de la pension de famille. » (Coordinatrice, Les Bruyères)*

Enfin, l'exemple d'Adoma s'inscrit dans les mêmes analyses. Même si interviennent dans la pension de famille (Desprez-la Ganterie) une infirmière d'Intermed (0,4 ETP) ainsi qu'une psychologue de la même association (en cours de recrutement), l'hôte de maison comme les résidents regrettent le manque d'accompagnement existant sur les thématiques psychiatriques. Pour rappel, Intermed est un dispositif commun à Adoma, Aralis et Ophis, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette équipe mobile intervient ainsi dans les pensions de famille d'Adoma, afin de faciliter l'accès au soin des personnes, particulièrement celles qui sont éloignées ou en rupture de soins.

#### d. Comment répondre aux multiples besoins des résidents ?

##### Mutualiser des compétences et s'appuyer sur des formations complémentaires

Les équipes que nous avons rencontrées ont des configurations différentes, réunissant des professionnelles qui n'ont pas toujours les mêmes formations initiales, les mêmes rôles, ni les mêmes intitulés de postes. Le commun entre les pensions de familles rencontrées semble être le « type » de public accueilli : des personnes variées mais dont les profils sont très fréquemment marqués par une grande précarité, un isolement et des problèmes psychiques plus ou moins intenses (Cf. partie I. sur les habitants). Ces caractéristiques du public génèrent des besoins auxquels il faut répondre : s'assurer que les accompagnements individuels existant à l'extérieur sont bien activés et suffisants ; proposer des animations permettant des rencontres et que des liens interindividuels se tissent dans ce collectif composite ; répondre aux nécessités matérielles du logement lui-même afin de vivre dans un espace confortable (cf. partie II. Et III. sur les enjeux de sécurité et de (re)construction des personnes). La coordinatrice des Bruyères décrit ainsi comment les réponses à ces différents besoins sont dispatchées entre les trois membres de l'équipe :

*« [Elle] est à temps plein, chargée de gestion et de vie collective, anciennement maîtresse de maison. Le nom a changé, en fait « chargé de gestion et de vie collective » existe à la fois dans les pensions de famille et les établissements qui ne sont pas pension de famille. Elle se présente comme maîtresse de maison. Elle est chargée de ce qui concerne la maison, le bâti, il y a toujours 1000 choses à faire et la spécificité de cette bâtisse est qu'elle est ancienne et a tout un tas de fuites et de réparations à faire. Elle est aussi sur les repas, la gestion locative, l'encaissement des loyers, le suivi des jetons de lavage, toute l'intendance de la maison.*

*[La monitrice-éducatrice] est là à 60 %, elle est monitrice éducatrice. Quand je suis arrivée elle était sur l'accompagnement individuel. Pendant un an on a fait tout un travail car j'ai dit qu'on ne devait pas être sûr de l'accompagnement individuel mais sur du collectif, la vie collective et comment le collectif et les résolutions collectives vont permettre à certaines problématiques individuelles de se résoudre. Et si vraiment c'est de l'accompagnement individuel, en fait c'est pas nous, c'est à l'extérieur de gérer, même si ici il y a une dimension importante d'écoute. Elle va être en lien avec les référents extérieurs qui accompagnent les personnes. S'il y a besoin et s'il y a une inquiétude avec un dossier, elle peut démêler des choses administratives, mais en lien avec les partenaires. Et l'animation collective.*

*Moi je suis à 0,3 sur ce poste, je vais être aux temps de réunion pour évoquer la situation des personnes, coordonner les actions, les projets, faire le lien avec le territoire, avec les acteurs du territoire, de la médiation s'il y a besoin. » (Coordinatrice, Les Bruyères)*

Ces besoins des résidents peuvent parfois devenir contradictoires les uns avec les autres, amenant la coordinatrice de territoire d'Habitat & Humanisme à décrire cette fonction de soin comme une dimension qui semble difficile à réaliser réellement : « *On n'est pas dans le médico-social. On est dans le logement et dans le social. On doit faire fonction de soin... Mais on subit la crise de la psychiatrie. On ne peut pas gérer l'agenda et le traitement de vingt personnes.* ». La coordinatrice d'Adoma que nous avons rencontrée observe la même chose : « *Donc chez nous 100 % de personnes psy alors que nos salariés sont pas soignants, du tout. Donc il faut un partenariat énorme, ce qui se fait, mais c'est une crainte.* » (Coordinatrice régionale, Adoma)

Cette question d'ajuster les formations des professionnels aux besoins des résidents est aussi centrale pour l'hôte de maison de Desprez-la Ganterie, qui ne se sent visiblement pas sécurisée : « *On n'est pas formés face au public qui a des problèmes de santé mentale : c'est dommage de ne pas avoir de formation face à des problématiques psy++++. Pour les futures pensions de famille, ça serait bien de former les professionnels pour cela. Et en plus ces personnes ont toutes sortes d'addictions. Pour nous c'est une carence énorme de ne pas être formées. Effectivement Intermed vient deux fois par semaine mais pour moi c'est insuffisant.* » (Hôte de maison à Desprez-la Ganterie)

Enfin, on l'a vu plus haut, au-delà des partenariats extérieurs, ceci nécessite une présence de plusieurs professionnels, même s'il est important pour les résidents de pouvoir tisser une relation « repère » avec l'un d'eux, davantage présent, et davantage impliqué dans le « quotidien » :

« *À l'association Le mas, il y a deux pensions de famille, et la maîtresse de maison n'est jamais seule. Il y a toujours un travailleur social en plus* » (...) *C'est important la relation avec la maîtresse de maison, c'est un point de repère.* » (Coordinatrice, Les Bruyères)

Pour conclure, cette dimension de la sécurité des professionnels dans leur cadre de travail est donc essentielle à penser en observant à la fois les compétences dont ils disposent, le nombre de personnes impliquées dans l'équipe, et la structuration des relais et des partenariats extérieurs.

## 3 L'enjeu de se (re)construire

Les pensions de famille sont des lieux où s'articulent l'individuel et le collectif, dans la visée que chaque personne puisse (re)construire à la fois son intimité et sa vie sociale, selon les besoins.

### A. La vie sociale

Comme le souligne la coordonnatrice de la pension de famille les Bruyères, la pension de famille a pour mission essentielle de favoriser la vie sociale des personnes, précisément parce qu'elles ont en commun d'avoir été blessées à cet endroit :

*« En tout cas ils sont tous un peu cabossés, ils ont tous des liens qui ont été un peu douloureux, des absences de liens, des solitudes, des enfants qu'on ne voit plus ou qui ne viennent plus nous voir. Les gens portent des chagrins intérieurs forts, il faut se regonfler dans le lien, appartenir à, et contribuer à ce sentiment d'appartenance, d'abord à la pension de famille et puis au monde. Pour moi c'est ça le travail collectif. »*

Nous avons repéré quatre clés qui favorisent la reconstruction d'une vie sociale à partir de la pension de famille : des activités diversifiées, une circulation entre l'intérieur et l'extérieur du lieu, des étayages aux initiatives des résidents, et une attention à ce que chacun puisse impulser cette vie sociale.

#### a. Diversifier les activités

Différentes manières de faire vivre le collectif existent dans les pensions de famille. L'écho des professionnels et des résidents montre que la diversité des activités collectives est essentielle pour que les personnes puissent se saisir de ce qui leur convient, évoluer, (re)construire des liens à partir de la vie de la pension de famille :

*« Pour aller au théâtre de Villefranche On paye dix euros, pour le cinéma quatre euros. Il y a des soirées ici comme la prochaine soirée panini. Des barbecues ici l'été avec Feydel. J'ai appris à aimer les moments en commun. C'est nouveau. J'ai appris ici. »* (Françoise, Les Bruyères)

##### ► Des activités « entre nous », pour briser l'ennui ou la solitude

Dans les cinq pensions de famille on se retrouve pour discuter ou simplement être ensemble, boire un café, partager un repas en commun une fois par semaine, regarder ensemble la télévision, cela fait partie de la vie quotidienne.

*« Les temps café sont importants, c'est sympa. Les repas du lundi brisent la solitude, quand on ne travaille plus les semaines sont longues. On a un rétroprojecteur, On peut se passer des films. Le mardi on fait le potager, le café avant. »* (Laurence, Les Bruyères)

*« Ce qu'on organise comme temps collectif commence à fonctionner. Ils organisent régulièrement des repas en soirée, raclette, barbecue l'été. »* (Chef de service résidence accueil).

Ces activités ont lieu principalement dans la salle commune, plus ou moins grande mais toujours chaleureusement aménagée, avec une grande table, un coin cuisine, parfois des livres, des jeux de société ou une télévision. Souvent elle est accessible lorsque les professionnels sont présents, c'est-à-dire la semaine et en journée, mais pas le soir et le week-end. Dans certaines pensions de famille un ou plusieurs résidents peuvent avoir la clé, occasionnellement, et s'organisent ensemble. Plusieurs



résidents regrettent d'ailleurs que cette salle ne soit pas plus fréquemment ouverte, ce qui rend visible en creux combien ce lieu de rendez-vous avec les autres est important pour les personnes.

*« Mais je m'ennuie le week-end, la salle est fermée. Mais on va l'ouvrir, on va essayer, j'aurai la clé. Faut essayer, et si ça marche ça sera ouvert tous les week-ends. La semaine c'est ouvert de 9h à 17h. »* (Guillaume, Gabriel Rosset)

*« Chacun fait sa vie. C'est vrai qu'il y a des problèmes de solitude, c'est pas évident à gérer quand on se retrouve tout seul dans son appartement, le soir et le week-end. »* (Jonathan, Gabriel Rosset)

► **Des activités de consommation, de loisir, pour souder les liens entre les résidents, s'épanouir dans la vie quotidienne, sortir**

Parmi les activités proposées il y a des ateliers dans la pension de famille : coiffure ou « socio-esthétique » (à Desprez-la Ganterie), peinture (les Bruyères) ; ou bien des sorties à l'extérieur : cinéma, bowling, laser game (Gabriel Rosset), marché de Noël (résidence accueil), musée, montagne, ferme (Desprez-la Ganterie). La responsable de la pension de famille Gabriel Rosset (Alfa3a), met particulièrement l'accent sur ces activités qui lui paraissent essentielles pour « retrouver une vie quotidienne, personnelle et intime ».

La majorité des résidents sont enthousiastes et participent régulièrement : *« J'adore le théâtre et la musique. Dix euros la place, on peut se le permettre. Ça fait du bien de sortir. Avant on a fait des ateliers peinture. »* (Marcel, Les Bruyères).

Toutefois la participation des personnes est inégale, selon l'intérêt de chacun pour les activités, sa volonté de sortir de chez soi, le travail de mobilisation des professionnels, les problématiques personnelles. Par exemple un résident de la pension Gabriel Rosset s'occupe fréquemment de sa mère et a des activités régulières au CMP, il ne peut pas participer régulièrement aux activités organisées par la pension de famille même s'il le souhaiterait. Laurence aux Bruyères ne participe à aucune activité en soirée car elle a besoin de se coucher tôt. Autre exemple, un résident d'Adoma ne souhaite pas participer à ces activités-là qui manquent selon lui de sens, la motivation de ses voisins serait trop souvent uniquement la nourriture : *« ...on change les termes décrivant l'activité et ça devient des choses incroyables : découverte de la ville de Lyon, de ceci, de cela. Ceux qui reviennent de ces excursions : je dis « alors c'était comment Lyon ? » : « ben on a bien bouffé ». C'est ça qui est un peu pénible. Y'a un discours, une réalité, et ça coïncide pas très souvent. »* (Alain, Desprez-la Ganterie). A la résidence accueil d'Espérance 63 la participation des personnes n'est pas fréquente et demande visiblement un grand travail de mobilisation de la part des professionnels : *« Ils ont en vue d'organiser une sortie à la grande roue, au marché de Noël. Il n'y a pas beaucoup de monde c'est une, deux, trois personnes mais on ne baisse pas les bras. Il faut trouver les trucs qui marchent. On rame un peu mais on essaie de mettre en place aussi des temps d'atelier. Par exemple comment avoir des loisirs pas chers sur Clermont-Ferrand, chercher des associations. On a un panneau où on peut afficher « j'ai envie de faire telle sortie, qui est intéressé ? » »* (Chef de service résidence accueil).

Mobiliser les résidents, cela passe selon la responsable de la pension de famille Gabriel Rosset par des propositions, des invitations répétées, et par une attention portée à la variété des activités afin qu'elles s'ajustent aux goûts de chacun : *« Et puis il y en a qui sont pas à l'aise. On essaie de cibler les activités pour les jeunes, pour les plus âgés... Par exemple la dernière fois on a fait un laser game, on a bien rigolé, ça clairement c'est pas pour le vieux de 70 ans quoi. On va essayer de varier, les visites sur l'extérieur, les randonnées ça va pas être pour les personnes à mobilité réduite, le petit café sur place ça va cibler tout le monde mais pas trop les jeunes parce qu'ils ont pas envie de se mêler aux vieux donc voilà, on va essayer de varier. Ça peut être un MacDo, ça peut être un bowling, un cinéma, un piquenique au bord d'un lac l'été. »*

Les réunions des résidents organisées régulièrement dans chaque pension de famille sont le lieu de proposition de ces activités, les résidents émettent leurs souhaits, les professionnels (le plus souvent les hôtes de maison) proposent également en fonction du budget et des partenariats possibles.

► **Des activités « d'utilité sociale », citoyennes, culturelles, pour participer au monde, être valorisé, évoluer**

Ces activités ont une place particulièrement importante dans la vie de la pension de famille les Bruyères, en complément des autres activités. Des résidents disent ce qu'elles leur apportent en termes de lien avec l'extérieur et de valorisation :

Lien social et valorisation : « *La culture c'est important. Ça permet le lien social. Un peu de culture c'est pas négligeable. D'aller au cinéma voir le dernier film ça donne une vie. Le sentiment d'être moins isolé. On a quand même une vie culturelle, on a un contact, on n'est pas largué. Ça permet de se sentir partie prenante d'une société. La plupart ici ne travaille pas. C'est comme moi je vais être au chômage, c'est dévalorisant. Avoir des sorties culturelles on peut revaloriser la personne.* » (Laurence, Les Bruyères)  
 Nouveaux horizons, découvertes : « *Grâce à [la coordinatrice], on va au théâtre, à des spectacles. On a échangé avec Pomme, une artiste qui est allée en Antarctique. On est allé faire le courrier pour elle avec [le directeur de l'association Le Mas] à Lyon. Il y a du lien qui est créé avec l'extérieur, ça évite de nous renfermer sur nous-mêmes. Ça ouvre sur l'extérieur sinon on n'avancerait pas. Il y a des chanteuses qui sont venues ici c'était très très bien. (...) On loue des tableaux à l'artothèque. Des résidents y vont avec [l'hôte de maison]. On les change tous les trois mois.* » (Luc, Les Bruyères)

Ces activités sont essentielles pour relier les personnes à leur environnement social, culturel, politique, au contraire d'une vision d'une pension de famille « en vase clos » où l'on ne se reconstruirait que dans un cocon. « (...) *le repli sur soi, c'est la vigilance à avoir. Car ce sont des systèmes un peu clos, les gens restent longtemps. (...) Tout le travail est de développer le lien sur l'extérieur. C'est très très important de faire venir des personnes de l'extérieur.* » (Coordinatrice des Bruyères). Le risque du repli est remarqué par la responsable de la pension de famille Gabriel Rosset qui travaille pourtant davantage les activités « de loisir et de consommation » comme des outils de reconstruction personnelle, au contraire de ses collègues d'Alfa3a à Oyonnax qui organisent des activités plutôt citoyennes et culturelles avec des partenaires associatifs et institutionnels : « *Ils m'alertent sur le fait de vivre en vase clos. Je pense que c'est pas forcément le cas parce que justement en individuel je fais en sorte de pas être seule. (...) Mais c'est vrai que le point négatif c'est que les gens sont moins tournés vers l'extérieur.* »

**b. La circulation intérieur – extérieur**

L'ouverture de la pension de famille paraît être une condition essentielle pour une vie sociale effectivement vivante : ne pas être reclus, se sentir faire partie du monde, avoir un rôle à y jouer, apprendre. Plusieurs professionnels des pensions de famille s'attachent à créer « *un pont, un effet de circulation* » (coordinatrice des Bruyères) : « faire venir l'extérieur » autant qu'« aller à l'extérieur », puisque par une porte ouverte on peut sortir mais aussi accueillir l'autre, l'inconnu. Deux portes sont à ouvrir : celle de la pension de famille mais aussi celle du logement du chacun.

► **Circuler entre logement et lieux collectifs de la pension de famille.**

L'une des spécificités des pensions de famille est précisément l'existence de lieux à partager, au-delà du logement individuel de chacun. Des résidents s'en saisissent, dès leur arrivée ou peu à peu, et sont heureux de leur existence.

D'autres ont plus de difficulté à sortir de leur « chez soi », difficultés qui ne sont probablement pas uniquement individuelles -même si nous savons que l'isolement est une des difficultés centrales des résidents des pensions de famille.

Ici se pose la question de la place des femmes dans l'espace collectif, puisqu'il semble qu'elle soit précisément un empêchement à la mixité dans les pensions de famille, comme le dit Leïla, l'unique femme à la pension de famille Gabriel Rosset : « *au début je ne sortais pas de chez moi* », en raison d'un sentiment de crainte ou d'illégitimité. Cette question de la libre circulation des femmes entre leur logement et les lieux collectifs de la pension de famille nous paraît importante à traiter, car elle renvoie

aux enjeux de présence des femmes dans l'espace public de façon générale dans notre société (Cf. fiche « point d'attention » n°1).

De façon plus large, la responsable de la pension de famille Gabriel Rosset remarque ici qu'on en exige parfois davantage des plus précaires : *« J'ai l'impression que plus on monte en standing social plus on ignore son voisin. Sauf cas exceptionnel ! »* Investir les espaces communs ne va donc pas de soi, même si c'est travaillé de manière variée dans les pensions de famille que nous avons côtoyées. Les difficultés de certains résidents à se saisir des espaces collectifs, au-delà des questions de genre, nous paraissent être un écho à la norme du logement « classique », au sein duquel l'individualisation est très forte, et la présence dans les espaces collectifs souvent très restreinte et discrète (il s'agit dans la majorité des immeubles actuellement en France de local à poubelles, d'ascenseur, de couloirs et parfois d'un parc autour de l'immeuble). Si le graal à atteindre, permettant de se sentir « normal », « intégré » est celui d'un logement individuel assorti de peu d'espace collectif, alors les résidents d'une pension de famille peuvent se sentir « anormaux » de fréquenter des espaces communs ou ne pas en voir le sens. Si on considérait au contraire comme « normal » ou « souhaitable » de mutualiser des espaces de vie en commun autour des logements individuels, l'envie des résidents de sortir de leur « chez soi » pourrait augmenter. Et notons l'essor actuel (renouvelé depuis les tentatives des alternatives des années 1970) des multiples de formes de mutualisations souhaitées et organisées par des collectifs de personnes de classes bien plus favorisées socialement, au travers des co-habitats, habitats partagés, habitats groupés, colocations entre générations ou au sein de même génération et groupe social. Cet essor témoigne d'une volonté de plus en plus forte de partager certains espaces attenants à un logement privé. Ceci s'organise souvent dans un entre-soi, sans professionnel, à partir d'affinités. Valoriser la possibilité, même un peu artificielle, de vivre ces espaces collectifs pour des personnes précaires nous semble alors une chance et une opportunité permettant une autre forme d'inscription dans un ordinaire (nouveau et socialement marqué) des relations sociales. Cette question dépasse largement la vie dans les pensions de famille.

Pour la responsable de la pension de famille Gabriel Rosset il s'agit de répéter les invitations : *« y'en a qui ont du mal avec le collectif mais ça se travaille. C'est notre défi d'aller proposer, reproposez, reproposez, ils diront non, et puis un jour on sait pas pourquoi ils vont dire oui. »*

Une autre clé est de rendre chaleureux les espaces communs, les laisser ouverts aux idées de chacun : dans la salle commune ou encore au jardin. A la maison relais-pension de famille Gabriel Rosset d'Alfa3a, à Ambérieu-en-Bugey, située à l'extérieur du centre-ville, le terrain extérieur participe à la vie collective : l'été les résidents sortent des tables, font des barbecues. La responsable souhaite d'ailleurs que les espaces collectifs soient appropriés par les personnes, de la même façon que leur propre logement : *« Notamment la salle en bas je souhaite qu'elle soit vraiment une pièce qui fait partie de chez eux. Ils ont chacun leur studio individuel mais j'aimerais qu'ils disent on va dans la salle à manger ou dans le salon. Parfois j'en vois descendre en pantoufles ou des trucs comme ça, ça me fait vraiment plaisir. En fait ils descendent, ils ferment même pas à clés leur logement, ils descendent prendre un café en pantoufles, y'en a parfois c'est limite s'ils sont pas en pyjama ! (...) Je veux juste décent et respectueux pour les salariés et les autres résidents ; à l'aise comme si c'était leur propre logement ça me fait plaisir pour eux. »* explique la responsable.

La distinction existe bien entre l'intime, le privé du studio de chacun et les espaces mis en commun, qui constituent pour la coordinatrice des Bruyères, un espace « semi-public » : *« Personne ne descend jamais en pyjama dans l'espace collectif ça nous est arrivé de reprendre ça avec une personne qui est descendue un peu débraillée. On lui avait fait remarquer. C'est notre travail aussi de clarifier les espaces. Ils sont sensibles aux tenues des uns et des autres. Ils s'observent. Et parfois ils ne disent rien même s'ils n'en pensent pas moins. Il faut aussi qu'ils se tirent mutuellement vers le haut. Et puis ce sont des espaces collectifs ouverts sur l'extérieur. Des gens peuvent rentrer. Le plombier peut passer, ... C'est pas exactement comme chez soi derrière un appartement fermé à clé. On est quand même dans le semi public. »*



► **Aménager une configuration des lieux collectifs adaptée**

Les lieux ont leur importance pour faciliter ou au contraire empêcher ces circulations intérieur-extérieur.

Pour faire venir « l'extérieur » dans la pension de famille, le jardin est un lieu important, aux Bruyères par exemple. C'est là que les résidents des Bruyères invitent les résidents du CHRS Feydel à des barbecues assez prisés. *« Nourrir ce lien avec l'extérieur, avec ce qui se passe, avec l'actualité, avec les enjeux collectifs comme l'environnement le climat. L'espace extérieur (le jardin) fait qu'on travaille avec cette spécificité-là. D'autres qui sont en centre-ville il y a d'autres spécificités à construire. Ça me semble important car on est avec des personnes qui ont des parcours un peu plus cabossés que les autres. »* (Coordinatrice des Bruyères). La salle commune est aussi un endroit propice aux venues : *« J'invite les personnes de la demeure du ruisseau (lieu de vie, SAVS) à venir ici, deux par deux. On me prête la cuisine et la salle à manger le midi. »* (Luc, Les Bruyères). A Gabriel Rosset, la responsable regrette que la salle collective soit trop étroite et voudrait faire des travaux pour l'élargir et créer davantage de possibilités d'ouverture. A Desprez-la Ganterie, un petit parc public au pied de l'immeuble est propice aux sorties estivales : *« C'est calme, tranquille. On va au parc juste en bas, on joue aux boules, on discute. »* (Eliott)

Un résident de Desprez-la Ganterie, dans le centre-ville de Grenoble, propose d'accueillir une association dans les locaux de la pension de famille, en adaptant l'architecture dans ce but. Les visées seraient à la fois de créer une circulation, des liens avec le quartier, et une vie plus mélangée dans la pension de famille. Parmi les caractéristiques qui seraient importantes pour lui, il faudrait d'abord héberger une association *« Pas forcément dans l'aide à la précarité. L'association des amis de l'Italie ! enfin je sais pas. Pas forcément un truc « les pauvres aiment les pauvres ». Ça peut être intéressant pour faire un lien avec l'extérieur, parce que ça ça manque ici, et ça manque dans les autres maisons que j'ai vues. Si on est obligés de mettre un code pour des histoires de sécurité parce que y'a eu des embrouilles...on est très vite en milieu très clos. Et plus c'est clos et plus on a tendance à se clore davantage. Donc ça serait bien de trouver des systèmes, en architecture notamment, pour ouvrir sur la rue, sur l'extérieur. »* (Alain, Desprez-la Ganterie). Et ensuite, réfléchir à ce que la structure hébergée soit adaptée au quartier, à ses besoins, pour être assuré d'effectivement créer un lien avec le quartier : *« Alors ici ça s'y prête pas parce que le voisinage a pas besoin de vie associative très importante... et encore ! héberger une association ça pourrait être bien. Je pense à une association comme... là à côté il y a une association pour apprendre aux enfants à coder en informatique, par exemple. (...) Ou un truc que j'avais vu à Bagnolet. Y'avait une maison comme ça, un équivalent de Adoma, et y'avait un local pour que les gamins qui étaient mal logés puissent venir faire leurs devoirs. Par exemple. Y'avait des grands parents qui étaient là pour les aider ou les surveiller. Et ça faisait une sorte de flux comme ça entre des personnes âgées, des enfants, et c'était assez... ça avait l'air bien. Faut dire qu'elle était juste à deux pas de l'école. Là y'a pas d'école à côté donc ça serait ridicule de faire un truc pour accueillir des enfants qui sortent de l'école ! Quelque chose qui soit pas plaqué de manière artificielle. Oui parce que là on est très fermés sur nous. »* (Alain, Desprez-la Ganterie)

► **Sortir de la pension de famille, aller à l'extérieur, collectivement ou individuellement**

La localisation de la résidence accueil d'Espérance 63 semble être un frein pour créer du lien avec le quartier : *« Ici on n'a pas beaucoup d'ouverture vers l'extérieur, c'est difficile de créer du lien avec les voisins, il n'y a pas de vie de quartier car le quartier ne s'y prête pas, quartier de la gare. L'immeuble qui se construit, ce sera pareil, il sera dans un quartier administratif. »* (Chef de service résidence accueil)



Au contraire à Desprez-la Ganterie, plusieurs résidents parlent de leurs sorties dans le quartier ou bien dans la ville, ils sont heureux d'avoir tout à proximité, les commerces, les médecins, la pharmacie : « *j'ai mes alentours, j'ai un cercle de parcours : pharmacie, tabac, épicerie, c'est tout à côté* » (Patric, Desprez-la Ganterie). Pour l'hôte de maison, cette localisation est un atout pour sortir de la pension de famille : « *On est super bien situés, on a tout à proximité, médecins, hôpital, clinique, pharmacie, supermarchés... c'est le top pour les résidents ! Quand on a ouvert j'ai convié la pharmacienne à un repas pour qu'elle soit la référente de nos résidents. Ça c'est top.* »

Plusieurs résidents ont à cœur de ne pas participer uniquement aux activités de la pension de famille. Ils ont d'autres centres d'intérêt, et trouvent que c'est important pour ne pas y être « enfermé », d'avoir des activités et une vie sociale au-delà des murs de la pension de famille et même des activités extérieures organisées par la pension :

- « *Des fois ça m'arrive de pas faire des sorties parce que j'ai pas trop envie, ou je suis pas là. Parce que j'ai aussi le CMP le jeudi, il y a des activités, et là je vais pas pouvoir aller au repas du jeudi. J'essaie de gérer au mieux les temps libres.* » (Jonathan, Gabriel Rosset)
- « *Si vous êtes lobotomisés et que vous attendez qu'on vous construise des occupations c'est que vous êtes bien triste alors. Je pense qu'il faut avoir des projets personnels. Il faut avoir des passions, des centres d'intérêt. A l'extérieur de la pension de famille, ou avec des bouquins que je ramène, internet.* » (Jacques, Desprez-la Ganterie)
- « *Enfin moi je sors tout le temps, tous les jours, je fais à peu près 10 km par jour, à pieds. (...) Et puis j'ai une vie sociale en dehors d'ici. Je suis allé à Paris pour faire une expo. Oui j'ai une vie sociale en dehors, qui n'a rien à voir avec celle que j'ai ici.* » (Alain, Desprez-la Ganterie)

#### ► **Pouvoir inviter chez soi**

Favoriser la circulation extérieur-intérieur c'est aussi porter attention à la possibilité, pour les résidents, de recevoir de la visite. Sur ce point l'étude sur les règlements intérieur rappelle bien le droit des personnes en la matière, même s'il peut être organisé « pour tenir compte des spécificités de la vie collective » (*Tutoriel règlements intérieurs de pensions de famille et résidences accueil*, FAPIL-FAS-SOLHA-MRIE, 2019, p.9).

Marcel a deux enfants de 33 et 43 ans, ils habitent à Gleizé et à Beaujeu. Les enfants peuvent venir aux Bruyères. « *S'ils dorment ici, il faut prévenir [l'hôte de maison]. Moi ça me va. Il y a pas mal de gens qui reçoivent de la visite, c'est sympa, ça met de l'animation.* » Laurence (Les Bruyères) a la cinquantaine, et deux enfants de 24 et 18 ans qui habitent en région parisienne. Elle y va une fois tous les deux mois à peu près pour les voir. « *Ça permet de garder des liens. Une chambre supplémentaire pour recevoir ce serait du luxe. Ça demanderait trop d'organisation, ça paraît énorme. Il faudrait juste des appartements 2 pièces.* »

Plusieurs résidents regrettent que la taille étroite de leur logement limite la possibilité de recevoir des visites, c'est le cas de Guillaume (Gabriel Rosset), qui souhaite d'ailleurs déménager pour pouvoir accueillir plus facilement sa mère et des frères : « *Ils viennent passer la journée chez moi. Ici les visites c'est jusqu'à 22h. Mon frère vient que le samedi. Ici c'est trop petit. C'est des studios, ça dépanne bien, y'a pire.* »

La directrice territoriale adjointe et la coordinatrice régionale d'Adoma émettent l'idée de proposer des aménagements spécifiques pour les familles : du diffus (Cf. fiche point d'attention n°3 et 5) ou bien une pièce supplémentaire pour les accueillir, mutualisée entre plusieurs résidents<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Les pensions de famille ne sont pas dédiées à l'accueil des familles avec enfants, en l'état actuel du dispositif.

### c. La diversité des personnes sur qui ça repose

Les professionnels que nous avons rencontrés nous disent que l'une des clés pour que les personnes s'épanouissent dans une vie sociale, c'est que ça ne repose pas uniquement sur eux mais aussi, le cas échéant, sur des bénévoles, et sur les personnes concernées, comme le dit la responsable de Gabriel Rosset : « *Du coup c'est un peu ça la clé : avoir que des résidents qui sont moteurs de ce collectif-là.* »

« *-C'est toi qui impulses ?*

- *Oui. Mais derrière il faut que ça suive. J'aurais pu impulser le potager, s'il n'y avait pas eu [l'hôte de maison] et [la monitrice-éducatrice] derrière rien ne se serait fait. Je voudrais aussi qu'il y ait des bénévoles qui interviennent, ça fait des gens de l'extérieur, ça fait un coup de main pour [l'hôte de maison]. Il faut se prémunir de la maltraitance institutionnelle qui n'existe pas pour l'instant, mais dès qu'on est en vase clos... Il faut que ça brasse, qu'il y ait des gens qui viennent. Ce sont des garants de tout ça, ce serait super qu'il y ait des bénévoles. Quand on est maîtresse de maison, ça fait trop de penser aussi à ça. Ou alors il faudrait un jour où elle ne soit pas sur place.* » (Coordinatrice des Bruyères)

#### ► Les résidents

Nous avons vu plusieurs manières de participer, de s'investir, ou d'être à l'initiative des activités de la vie collective des pensions de famille.

Certains participent seulement pour faire plaisir aux hôtes de maison ou respecter un contrat tacite : « *Donc moi je viens de temps en temps parce que ça fait partie du contrat tacite, de participer à la vie de l'institution.* » (Alain, Desprez-la Ganterie) « *Parce que c'est facile de dire moi je participe à rien et je suis là uniquement pour le prix de l'électricité et l'eau et le chauffage et puis je rencontre personne, et puis mettez au chômage l'animatrice ! il faut que tout le monde vive, et si personne ne participe l'animatrice pointe au chômage. Donc je participe pour moi, et ne le répétez pas, pour elle. Pas assez souvent, c'est sûr. Mais il faut qu'elle puisse travailler cette personne.* » (Jacques, Desprez-la Ganterie) « *Ce qui est contraignant c'est le ménage des parties communes. Mais ça fait partie de l'engagement c'est une vraie corvée mais je le fais quand même. Notre équipe de ménage doit le faire le lundi le mercredi et le vendredi mais on a du mal à se coordonner, on n'arrive pas à s'organiser. On est deux équipes de ménage. Certains ne peuvent pas le faire. Il y en a aussi qui ne partagent jamais rien. Ça ne fait rien.* » (Luc, Les Bruyères)

D'autres s'investissent dans la vie sociale de la pension de famille et les activités proposées. Parfois non seulement pour eux, mais aussi pour les autres : se rendre utile aux autres résidents ou appuyer les professionnelles : « *On fait pas mal de choses, d'activités. Donc je les fais toutes pratiquement. J'aime bien travailler, j'aime bien m'occuper des autres aussi : si on fait la cuisine, comme on fait des repas communs, une fois par semaine.* » (Leïla, Gabriel Rosset). Dans plusieurs travaux de la Mrie nous avons remarqué combien il est important pour les personnes de se rendre utiles, parfois d'apporter une contrepartie à l'aide qui leur est apportée.

Des temps réguliers structurent la vie collective, ils sont organisés par les professionnels mais des résidents s'impliquent et peuvent proposer des activités, des évolutions dans l'organisation de la pension de famille, faire des choix ensemble : « *On fait des réunions mensuelles comme tu as vu. (...). On parle de comment ça va dans la pension ce qui fonctionne et ce qui ne va pas, les tensions, histoire d'en parler collectivement.* » (Coordinatrice, Les Bruyères.) « *On fait une réunion une fois par mois, chacun dit ce qu'il veut faire, et on se met d'accord. On voit suivant le budget si on peut le faire ou pas. C'est pas une obligation, c'est ceux qui veulent qui viennent. On est souvent les mêmes ! Y'en a qui restent chez eux, y'en a pas mal quand même. On est 24 résidents, on est bien 15, 16 à venir aux réunions et puis une dizaine à sortir.* » (Leïla, Gabriel Rosset)

D'autres encore s'organisent collectivement entre eux, sans les professionnelles, et prennent l'initiative : « *Ici, ça arrivait qu'on aille manger un bout en ville avec d'autres, organisé par nous-mêmes. Avec les personnes avec lesquelles je pouvais bien m'entendre, c'était important de pouvoir faire ça.* »

(résidence accueil) « *Pour les sorties, certains font des propositions : Chalon dans la rue, sortie à Pérouges, musée de Rochetaillée (on a pas encore fait), maison du chaos, ... On fait valider par [l'hôte de maison]. Mais on peut aussi le faire sans le lui dire.* » (Marcel, Les Bruyères) « *Moi ma porte est ouverte en permanence, on peut pas taper à ma porte elle est ouverte ! Peut-être parce que j'ai envie de parler avec la personne qui passe. Je force personne, celui qui rentre et qui a envie de parler il parle.* » (Jacques, Desprez la Ganterie) La responsable de la pension Gabriel Rosset racontait qu'elle avait laissé les clés de la salle collective à un ancien résident pendant les vacances de fin d'année, et qu'il avait pris l'initiative d'ouvrir plus tard que l'heure convenue pour les réveillons des 24 et 31 décembre.

La souplesse dans la participation et la contribution des résidents est la condition de leur liberté, c'est important pour plusieurs d'entre eux de se sentir libre de participer ou non : « *Pour moi ça me va, je me sens pas de descendre, je descends pas. Je suis bien, parce que je sais ce que j'ai à faire, ce que j'ai envie de donner de ma personne, je suis pas obligé.* » (Jean, Desprez-la Ganterie)

### ► Les professionnelles

Elles (les professionnelles rencontrées étaient toutes des femmes) ont un rôle clé, pour favoriser la vie sociale dans les pensions de famille, comme le montrent ces témoignages de résidents sur l'ambiance en leur absence : « *Le week-end la maison est morte. On se croirait dans un funérarium.* » (Françoise, Les Bruyères) « *Le week-end c'est particulier parce qu'elles ne sont pas là. C'est plus mort. Beaucoup moins de gens descendent, chacun se replie chez soi. On organise peu de choses. Il y a plus d'activité quand [l'hôte de maison] et [la monitrice-éducatrice] sont là. Je préfère quand elles sont là. Elles nous aident et apportent des activités.* » (Laurence, Les Bruyères) « *Y'a plus de proximité avec l'animatrice c'est un peu normal, d'abord parce que sa fonction fait qu'elle est proche de nous, et aussi parce qu'elle est là durablement depuis le début tandis que les dirlos se sont succédé comme les rois se succèdent. Y'en eu quand même pas mal. L'animatrice on a une relation qui dure depuis 6 ans maintenant.* » (Jacques, Desprez-la Ganterie) « *Ça bouge plus quand elles sont là. Elles initient beaucoup de choses, se débrouillent bien. [L'hôte de maison] aime beaucoup sortir, c'est un plus. Des sorties culturelles plutôt. L'autre fois on est allé à confluence. On a fait une journée au lac des sapins, on avait pêché avec Bertrand, le monsieur qui est décédé il y a un an. [L'hôte de maison] ne peut pas satisfaire les envies de chacun mais elle se débrouille bien.* » (Marcel, Les Bruyères)

Leur rôle est de veiller à la diversité des activités, à la « circulation intérieur-extérieur », en étant force de proposition, de sollicitation et de valorisation des personnes. « *La participation aux activités n'est pas obligatoire même si on est sollicité. Il y a des soirées à thème ici ou au théâtre organisées par [l'hôte de maison]. J'y vais pas car je me couche tôt.* » (Laurence, Les Bruyères)

Pourtant la coordinatrice des Bruyères précise bien qu'il n'y a pas de recette pour animer un collectif. Son travail est fait de tâtonnements, d'allers-retours, de tentatives et d'échecs : « *Il faut renoncer à la solution miracle, il n'y en a pas. Par contre elle est à réinventer en permanence et pour ça il faut se mettre autour de la table. La solution du groupe X qui va marcher pendant un temps va s'arrêter de marcher et il faudra venir, refaire, remettre l'ouvrage sur la table toujours, toujours. Et c'est ça le travail. C'est ça que les professionnels doivent porter. Oui parfois on perd courage mais on va réinventer, on va re-réfléchir, essayer différemment. On a le droit de trouver ça dur, de râler. Les questions de propre, sale c'est vraiment... Les niveaux d'exigence ne sont pas les mêmes.* » (Coordinatrice des Bruyères)

### ► Les bénévoles

Parmi les cinq pensions de famille dans lesquelles nous avons enquêté, la seule qui comptait des bénévoles est celle d'Habitat et Humanisme : la villa Mercédès. Le rôle des bénévoles permet aussi de faire vivre le collectif, objectif souvent rappelé comme essentiel :

« *On ne souhaite pas une fonction d'hôte, qui serait là pour faire des gâteaux, mais une fonction de responsable, qui donne une légitimité. On a un travail d'équipe sur le territoire, c'est important. Ça permet ensemble de ne pas scinder le regard sur le social, le quotidien... le regard sur les résidents mais*

*aussi le regard sur le bâtiment. Quelqu'un peut être là à chaque moment, on a une diversité et une pluralité d'écoute, notamment grâce aux bénévoles qui complètent les professionnels. Les urgences deviennent traitables aussi grâce au travail d'équipe. On a au moins 4 bénévoles très actifs, c'est très important, chacun est identifié pour une activité. Lundi : groupe de marche ; mardi : bricolage et interventions pour réparer des choses. Mercredi : repas collectif et jeux. Jeudi : jardin et cuisine, origami, selon la saison on fait différentes choses. » (Responsable de maison, Villa Mercedes)*

La coordinatrice des Bruyères aimerait d'ailleurs que des bénévoles interviennent, afin de soulager l'équipe professionnelle dans l'animation de la vie collective, d'alimenter la « circulation intérieur-extérieur », de sécuriser les personnes (qui auraient une alternative à la relation avec les professionnels) : *« Je voudrais aussi qu'il y ait des bénévoles qui interviennent, ça fait des gens de l'extérieur, ça fait un coup de main pour [l'hôte de maison]. Il faut se prémunir de la maltraitance institutionnelle qui n'existe pas pour l'instant, mais dès qu'on est en vase clos... Il faut que ça brasse, qu'il y ait des gens qui viennent. Ce sont des garants de tout ça, ce serait super qu'il y ait des bénévoles. Quand on est maîtresse de maison, ça fait trop de penser aussi à ça. Ou alors il faudrait un jour où elle ne soit pas sur place. »*

#### d. Des étayages à l'initiative individuelle

Dans l'articulation des rôles (bénévoles, résidents, bénévoles quand il y en a), nous avons remarqué l'importance de laisser de l'espace pour les initiatives des résidents, en apportant parfois des étayages pour sécuriser les personnes.

Des professionnels d'Adoma (Desprez-la Ganterie) organisent des sorties de « connaissance du quartier » en accompagnant les personnes une première fois, par exemple au cinéma, puis en les laissant y aller seuls le soir-même. *« Parfois c'est juste se déplacer, aussi : l'aspect mobilité, oser aller un petit peu loin. »* (Coordinatrice régionale d'Adoma)

Des résidents sont valorisés par les professionnelles pour prendre des initiatives dans la vie collective de la pension de famille : *« Mais je m'ennuie le week-end, la salle est fermée. Mais on va l'ouvrir, on va essayer, j'aurai la clé. Faut essayer, et si ça marche ça sera ouvert tous les week-ends. La semaine c'est ouvert de 9h à 17h. »* (Guillaume, Gabriel Rosset). *« La mixité sociale pour certains est vraiment difficile et pour d'autres est enrichissante. Y'en a qui me disent « ça va je vais pas descendre dans la salle, j'ai pas besoin d'eux », je leur dis « dites-vous qu'eux ils ont peut-être besoin de vous ! » »* (Responsable, Gabriel Rosset)

Parfois, quand les professionnelles ne sont pas là, c'est positif pour les personnes. Par exemple à la pension de famille Gabriel Rosset d'Alfa3a, un résident -l'un des plus anciens- avait la clé de la salle collective pendant toute la semaine de vacances et l'a ouverte pour les autres. Une résidente a organisé un petit déjeuner avec de l'argent de l'association, un autre a pris l'initiative d'ouvrir la salle plus tard pour les fêtes de la fin d'année : *« ils ont bien apprécié d'ailleurs d'être sans nous, d'être en autonomie, ils se font leur petite organisation sans nous. »* (Responsable, Gabriel Rosset)

L'un des résidents de la pension de famille Desprez-la Ganterie à Grenoble aimerait visiblement avoir plus d'espace pour prendre des initiatives, pour échapper à « la surveillance » dont il se sent faire l'objet. Comme si la présence des professionnelles était trop appuyée pour le laisser prendre des initiatives dans le collectif, organiser sa participation et sa vie sociale comme il le souhaite.

*« Y'a une autre chose, c'est cette notion de surveillance. Parce que les résidents on n'est pas adultes on est des petits enfants et c'est vrai qu'on est sensés se surveiller, si on a quelque chose à faire on est surveillé, je vous ai parlé de la salle commune, cette présence d'une personne Adoma constante, c'est un exemple très simple. De temps en temps on doit arroser les plantes au rez-de-chaussée et ça ne peut pas se faire sans la présence de l'animatrice ! j'ai bataillé pendant 6 ans pour obtenir le droit de pouvoir me servir du tuyau pour arroser les plantes tout en demandant à l'animatrice d'aller voir ailleurs, poliment. Ça a marché ! Au bout de 6 ans je me disais quand même, vous me connaissez, vous savez*

*qui je suis, est-ce que je peux faire cette chose là sans surveillance ! elle était un petit peu gênée et ça a pu se faire. Donc y'a cette surveillance qui est constante. Et je pense que si on veut pas être surveillé il faut habiter ailleurs. » (Jacques, Desprez-la Ganterie)*

### **Le cas de la résidence accueil de Espérance 63 à Clermont Ferrand, Accompagnement individuel et coexistence de logements diffus et collectifs**

La résidence accueil a un agrément pour 25 logements en résidence accueil. Pour l'instant, l'association dispose de 8 logements dans un même bâtiment et 10 logements dans le diffus dans un rayon de 500 mètres.

Un service d'accompagnement à la vie sociale préexistait à la résidence accueil, et est situé dans les mêmes locaux, au rez-de-chaussée. Son rôle est l'accompagnement des personnes dans leur logement avec une équipe éducative. Cet accompagnement est individuel. Au rez-de-chaussée, également, se trouve l'accueil collectif de la résidence accueil : une grande pièce en L autour d'un patio, qui comprend un coin cuisine avec une grande table et un coin salon, avec ordinateur et machine à laver. Cet espace est ouvert à tous les résidents de la résidence accueil de 15h à 18h tous les jours. Les permanences se partagent entre le SAVS et la résidence accueil. Pour cette dernière, il n'y a pas d'hôte de maison, un rôle qui semble essentiel dans les pensions de famille visitées.

*« Nous avons constaté que c'est très difficile dans ce fonctionnement de faire un accueil comme il est prévu dans les résidences accueil. Tout simplement parce que ce que cherchent les personnes surtout c'est d'avoir un logement. Ils ne voient pas l'intérêt de passer sur du temps collectif, ce n'est pas ce qu'ils cherchent. Ce qu'ils cherchent c'est d'avoir un toit au-dessus de leur tête ». (Chef de service Espérance 63)*

#### **Un collectif difficile à mettre en place**

*« On essaye de développer des activités, des animations et attirer du monde pour qu'ils viennent. Ces temps de permanence qu'on a ils s'en servent peu, ils viennent peu, ils n'y trouvent pas d'intérêt, ne cherchent pas forcément à être en contact avec d'autres personnes qui sont aussi atteintes de maladies psychiques ». (Chef de service Espérance 63)*

*« Aujourd'hui peu de résidents travaillent, certains sont inscrits à l'accueil de jour pour faire des activités, ils y vont une 2, 3 fois par semaine. Il y en a qui vont à l'hôpital de jour. Il y en a qui ont leurs propres activités dehors, avec leurs propres amis et leur famille. Et il y a des personnes qui ne font rien, qui sont dans l'inactivité et c'est ce qui est difficile, la maladie entraînant aussi cette problématique, pas de désir d'agir, pas de désir d'entretenir un logement. Pour les pousser à être dans une action il faudrait une présence quotidienne toute proche pour venir frapper à la porte, inviter à boire le café, des choses comme ça, ce qui actuellement n'est pas possible. Mais qui est bien inscrit dans notre projet de résidence accueil ». (Chef de service Espérance 63)*

*« Ils cherchent plutôt du lien individuel avec les éducateurs en cas de besoin d'aide. Ils sont déjà parfois réticents à ce que les éducateurs viennent chez eux pour les accompagner dans leur quotidien. L'obligation d'avoir un éducateur qui passe chez eux leur pèse ». (Chef de service Espérance 63)*

Le chef de service évoque la construction en cours de la future résidence accueil avec 25 logements dans le même bâtiment et un véritable espace collectif. *« À partir de là on pourra monter un projet qui corresponde vraiment aux besoins de la personne. Pouvoir tenir compte des personnes que nous accueillons en résidence accueil, sur le fait qu'elles cherchent vraiment des temps collectifs et qu'il y ait vraiment un besoin de présence quotidienne, choses qui actuellement ne correspondent pas vraiment à ce qui est proposé. (...) Les résidences accueil s'adressent aux personnes qui sont en grande difficulté de lier du contact mais qui ont besoin de ça, de partager des temps. C'est très difficile au départ de sentir la capacité de la personne à intégrer un lieu collectif. Avec la problématique de gestion de conflits au niveau collectif. C'est quelque chose qui joue énormément aussi, difficile à maîtriser. Il suffit que quelqu'un arrive en mauvais état pour que tout le monde déserte pendant un mois. Parce que ce n'est pas gérable ils n'ont pas envie d'avoir à supporter le mal-être de l'autre ». ■*



## B. L'intimité

La reconstruction de la sphère intime est un deuxième pilier parmi les missions des pensions de famille. Il nous a semblé, d'après les retours des résidents et professionnelles, qu'elle est favorisée par l'accompagnement individualisé des personnes -en complément des étayages à la vie sociale explorés dans la partie précédente-, par les éléments qui permettent de construire le « chez soi » des personnes, et par la considération qui leur est apportée.

### a. L'accompagnement individuel

Les personnes bénéficient d'un accompagnement par les professionnelles et par leurs partenaires (cf. les multiples relais internes ou externes -mais parfois insuffisants- dont elles disposent, étudiés dans la partie II.C). Il arrive que, comme dans le cas de cette occupante de la Résidence-accueil, chaque type d'accompagnement possible soit pris en charge par un professionnel différent :

*« Je suis suivie par un éducateur de la résidence accueil et deux du SAVS. Et les deux du SAVS sont plus en lien avec moi que Fabrice qui est mon référent résidence accueil. Lui il m'a expliqué que c'était moins d'ordre psychologique et plus du côté matériel, est-ce que tout va bien dans l'appartement, est-ce qu'il y a une fuite etc. lui il est plus un référent logement. Les éducatrices c'est un peu tout, comment mon quotidien tient. Elles sont plus au niveau du soin et du quotidien. »*

La difficulté reste celle d'articuler l'accompagnement collectif des personnes (dont nous avons vus les conditions favorables dans la partie II.A) et l'accompagnement personnalisé, qui nécessite des conditions différentes. Nous en avons distingué quatre : le lien pour reprendre confiance en soi, l'accès aux droits, le soin, le désamorçage des conflits, et l'accompagnement pour habiter.

#### ► Reprendre confiance en soi (construire un lien)

Quasiment tous les résidents rencontrés décrivent la qualité d'écoute et la présence professionnelle comme des éléments qui leur permettent de se sentir chez eux et ainsi de se reconstruire une forme d'intimité. Ce lien d'accompagnement prend diverses formes mais paraît toujours avoir une grande importance pour les personnes :

*« Le comportement de la maîtresse de maison, c'est déterminant. Si elle vient vous rappeler à l'ordre, vous parler comme un chien comme celle d'avant, ça va pas. [L'hôte de maison], elle laisse faire les choses. Elle ne m'a pas vue pendant six mois et quand je suis revenue c'était comme si de rien n'était. Je me suis dit : elle comprend. Ça m'a permis de m'inscrire dans la durée pour tout ce que je faisais. Je n'ai pas apparu pendant six mois car il y avait quelque chose que j'avais mal pris. Maintenant quand il y a un problème on en discute. Une communication s'est établie. Et je n'ai jamais refait le coup de disparaître comme ça. »* Françoise, Les Bruyères

*« Du côté de [l'hôte de maison] il y a une compétence humaine, d'écoute, qui est très importante. »* (Coordinatrice, Les Bruyères)

*« Je pense que bien souvent y'a du personnel qui est pas là, ça c'est le côté soupe à la grimace. Je pense qu'il y a des congés. Le personnel Adoma c'est mon papa et ma maman, donc s'ils sont pas là ça me manque un peu ! c'est un peu ça. Y'a un lien forcément, amical, et c'est vrai que ça manque un peu. Faut pas leur dire ! Moi j'ai plus de famille donc ça peut jouer aussi. »* (Jacques, Desprez-la Ganterie)

#### ► Accéder aux droits

La première réponse qui vient lorsqu'on demande aux personnes ce que leur apporte l'accompagnement des professionnels au sein de la pension de famille, c'est le soutien administratif. Il peut s'agir de soutien pour les démarches, ou bien pour la gestion des relations avec les curateurs, tuteurs, institutions :

*« Si on est ici c'est qu'on a besoin d'être un peu plus écoutés. On a besoin de soutien, d'étayage pour les papiers notamment. Elles sont formées pour répondre à beaucoup de nos questions, elles sont performantes et judicieuses. (...) J'ai eu trois ans d'invalidité quand j'étais à Paris. J'ai perdu mon emploi*

*il y a trois semaines. Les professionnelles m'aident à ne pas me faire avoir, et à me réinscrire à Pôle emploi. J'ai beaucoup de démarches administratives. Je n'ai pas d'ordinateur et je ne sais pas faire. Les professionnelles m'aident. Elles le font si on les sollicite. C'est énorme pour moi. Le personnel est qualifié. » (Laurence, Les Bruyères)*

*« On est bien suivis socialement, par la direction, la directrice puis les stagiaires. Ça aide beaucoup, au niveau des papiers, envoyer des mails au tuteur, parce que j'ai ma tutrice elle est là le lundi après-midi et le vendredi matin. Donc comme elle a 60 personnes à gérer, donc elle est pas facile à avoir. J'ai changé 3 fois de tuteur en 6 mois. Le 1<sup>er</sup> c'est lui qui a mis en place mon dossier, le 2<sup>eme</sup> a donné sa démission, et puis ça a été remplacé par une dame. Ça m'avait stressée, y'a eu des retards de loyer, pas mal de choses. (...) Quand on a un problème avec la Sécu, la Cafal pour les APL, ils les relancent. Je suis suivie par ma tutelle aussi, donc j'ai pas beaucoup de papiers à faire, elle s'occupe de tout. » (Leïla, Gabriel Rosset)*

### ► **Se soigner, se libérer d'addictions**

Quelques résidents soulignent le rôle des professionnelles pour suivre un traitement, se mettre en lien avec des professionnels de santé, ou être intermédiaire dans la relation des personnes avec leur soignant.

*« Ici c'est aussi sécurisant par rapport aux traitements. C'est une base solide sur laquelle peuvent se greffer les soins, ça permet que je me soigne correctement. Quand j'étais seul, je ne suivais pas mon traitement correctement. [La monitrice-éducatrice] et [l'hôte de maison] peuvent être des intermédiaires avec les soignants. Si on a une difficulté à faire une démarche de soins on leur en parle. Et le fait de leur en parler ça nous pousse à en parler aux soignants. [La monitrice-éducatrice] et [l'hôte de maison] font partie du quotidien. La confiance s'instaure, on peut leur dire des choses. Elles ont un rôle très important, c'est la base du fait que je me sens bien ici. » (Luc, Les Bruyères)*

*« Le CSAPA : c'est un lieu sur Villefranche pour femmes dépendantes, addictes. C'est le jeudi matin. J'y vais. On parle peu d'alcool, ça reste tabou. On fait des activités manuelles. » Laurence aimerait avoir plus d'échanges sur l'addiction. « [La monitrice-éducatrice] m'a donné le nom d'un psychiatre. On pense que ce serait bien que j'entre à l'hôpital de jour une ou deux demi-journées par semaine. » (Laurence, Les Bruyères)*

Dans les pensions de famille d'Adoma (dont Desprez-la Ganterie), des professionnels (là infirmière et psychologue) de l'association Intermed jouent effectivement le rôle d'intermédiaire / interlocuteur santé pour les résidents, une fois par semaine, dans la pension de famille. ...ce qui n'est pas suffisant, selon l'hôte de maison, qui plaide pour être davantage étayée sur le sujet.

L'accompagnement individuel sur la santé (surtout mentale) des résidents n'est pas toujours suffisant dans les pensions de famille, comme nous l'avons évoqué en soulignant le besoin d'étayages dont nous ont fait part plusieurs professionnelles : besoins de formations, de faciliter et amplifier les relations avec les dispositifs de santé et notamment de trouver des alternatives au secret professionnel en cas de rupture de soins psychiatriques (Cf. partie II.C.d. et fiche point d'attention n°2). « Nous parfois on est amenés à faire des accompagnements sur des problématiques de santé, des hospitalisations, où on atteint nos limites. On est quand même bien renvoyés vers le secret médical à chaque fois, alors qu'on aurait un intervenant de la santé qui ferait interlocuteur parfois ça débloquerait des situations. » (Responsable, Gabriel Rosset). Les besoins en la matière existent pourtant puisque les personnes sortantes de la psychiatrie, ou bénéficiant de soins à leur entrée ou au cours de leur séjour en pension de famille représentent une grande partie du public logé, comme dans les pensions de famille d'Adoma où elles représentent de 60 à 80 % du public selon les pensions de famille.

Dans les résidences accueil, le contexte est un peu différent au vu de l'obligation de conventionnement avec un hôpital psychiatrique. Cela ne garantit pas pour autant d'échapper aux problèmes évoqués dans les pensions de famille en termes de suivi des soins : « Ce côté soins que l'on a chez nous comme impératif, c'est un des éléments qu'on a beaucoup de mal à suivre. Parce qu'ils n'ont aucune obligation

*de nous tenir informés de leur suivi médical, de leur rendez-vous psychiatre etc. ça questionne sur qu'est-ce qu'on peut imposer à la personne quand elle vient en résidence accueil. Car quand la personne ne prend plus son traitement il devient très difficile de travailler avec elle, on n'a aucune prise. Souvent ça fait une décompensation, la personne est hospitalisée. » (Chef de service résidence accueil). Ici, l'expérience de l'intégration dans l'équipe de la résidence Surville de la fondation ARHM de deux travailleurs-pairs pourrait être inspirante pour travailler la question des suivis-ruptures de soin ?*

### ► Désamorcer les conflits

L'accompagnement individuel est également vu comme un bon outil pour travailler les conflits :

*« Quand il y a des altercations, [l'hôte de maison] et [la monitrice-éducatrice] gèrent. (...). Si on a une difficulté avec un voisin, on peut les consulter, on sera écouté. Elles peuvent intervenir, c'est plus efficace que si c'est nous. Ça empêche aussi les altercations. » (Laurence, Les Bruyères)*

*« Les professionnels eux ils sont là pour mettre de l'ordre, pour être une autorité. C'est important. J'ai subi une agression par un résident il y a quelques temps. En fait ici il y a de bons aspects mais il y a aussi les difficultés de la collectivité. C'est important qu'il y ait quelqu'un sur place. » (Emilie, Villa Mercedes)*

*« En arrivant, j'étais très craintif mais le dialogue s'est instauré tout de suite avec les encadrants, du coup je me suis senti bien. J'ai été bien accueilli par les résidents. Échanger avec les éducateurs m'a permis d'éviter les difficultés avec les autres résidents. Ça permet de désamorcer un conflit ou une difficulté. Mes problèmes personnels j'en parle beaucoup avec elles, mes difficultés d'être. Elles répondent bien. C'est un bienfait de la pension de famille. (Luc, Les Bruyères)*

### ► Habiter, gérer le quotidien

Même si ce n'est pas toujours le cas il arrive que les résidents aient besoin d'un soutien pour habiter leur logement. A ce sujet, les conditions d'admission en pension de famille oscillent entre nécessité d'une relative autonomie dans le logement et possibilité d'apporter un renfort aux personnes (cf. I.C.).

*« Y'en a on visite régulièrement quand on sait que c'est limite. On peut même faire le ménage avec eux. Y'en a deux trois où je prends l'éponge et je fais avec eux. D'autres où je dis ça serait bien de faire un coup et je reviens cet après-midi pour voir si c'est fait. Et après pour tous les résidents on passe tous les un mois et demi deux mois et on fait des visites techniques et on les prévient 3, 4 jours avant et on passe dans tous les logements et il faut qu'ils aient remis nickel le logement et c'est aussi un moment où eux peuvent nous faire part de certains dysfonctionnements dans le logement. C'est obligatoire. S'ils ne sont pas là, ils nous disent d'entrer ou bien on donne un autre rendez-vous. » (Responsable, Gabriel Rosset)*

Les professionnelles mettent en œuvre cet accompagnement à l'« habiter » par le biais de visites, plus ou moins fréquentes, par exemple plus de six fois par an à la pension de famille Gabriel Rosset. Elles sont parfois vécues comme une intrusion, justement à l'encontre de l'intimité des personnes.

*« L'intervention à domicile est très limitée car c'est un bien habiter, est-ce que vous entretenez bien votre appartement, c'est plus une supervision, ça peut être ressenti comme très négatif, surtout si la personne ne vient pas sur les temps conviviaux et n'a donc pas d'autres vécu avec son référent. Elle voit plutôt ça comme une gêne que comme quelque chose de positif dans l'accompagnement. Pas tous mais une grande partie. » (Chef de service Résidence accueil)*

*« L'obligation ils ne s'en plaignent pas. Après ils se sont plaints avec une collègue qui ouvrait les frigos, ils trouvaient ça intrusif. (...) il faut être délicat quand on fait la visite parce que c'est intrusif. Avec l'habitude, on sait, les résidents qui arrivent à bien tenir leur logement on passe en quelques secondes et finalement on leur demande plus les dysfonctionnements, on jette un œil. Et on sait ceux qui ont besoin d'avoir plus d'accompagnement sur le logement. Mais on est obligés de faire passer tout le monde parce qu'on fait pas trop de cas par cas. Après pour certains qui n'ont pas trop la possibilité d'entretenir leur logement on fait intervenir des aides à domicile, si on voit que nous on atteint nos limites dans l'accompagnement et que c'est pas de la mauvaise volonté, c'est vraiment que c'est compliqué, on peut demander de la participation de partenaires, des interventions. » (Responsable, Gabriel Rosset)*

Le rôle des professionnels de la maintenance -lorsqu'il y en a- (ou des « bénévoles bricoleurs ») a été ici souligné par les professionnels (mais pas spontanément par les résidents) comme un lien important avec les personnes.

L'accompagnement pour habiter prendrait parfois le pas sur toutes les sortes d'accompagnement nécessaires, ici dans la résidence accueil :

« *La grande fonction que j'ai c'est d'être un appui pour l'équipe au niveau accompagnement éducatif. (...) Ce qui est compliqué ici c'est même de motiver l'équipe pour l'accompagnement des personnes. Leur dire qu'ils ne sont pas là que pour changer les ampoules et faire des réparations et qu'il y a un côté social à développer. Ils me répondent oui mais il y a personne. C'est pas évident, ça rame pas mal. Ce lieu n'est pas investi comme un lieu d'accueil.* » (Chef de service, Résidence accueil)

## b. Être chez soi

Plusieurs éléments contribuent à créer pour chaque résident des pensions de famille un chez soi essentiel pour leur intimité : « *Ici, je me reconstruis personnellement, dans mon appart.* » (Marc, Gabriel Rosset). Nous en avons identifié trois, et il est intéressant de remarquer que dans les trois cas, ils sont limités, encadrés ou encore interdits dans plusieurs pensions de famille. Les conditions de l'intimité des résidents seraient-elles à travailler ? ... particulièrement dans les règlements intérieurs et les contrats de résidence, qui sont le lieu de définition des règles de vie dans les parties collectives mais aussi dans les parties individuelles (Cf. étude sur les règlements intérieurs).

### ► Aménager son intérieur

La possibilité d'aménager son appartement comme on le souhaite a été citée par de nombreux locataires comme une base pour se sentir chez soi et ainsi avoir la possibilité d'évoluer : « *-Est-ce que vous vous sentez chez vous ici ? -Oui, j'ai décoré à ma façon* » (Leïla, Gabriel Rosset)

L'aménagement est limité par la possibilité ou non de déplacer les meubles déjà présents au moment de l'arrivée. La présence de ces meubles est considérée comme plutôt positive pour pouvoir poser confortablement ses valises dès l'arrivée, même si l'on possède peu de choses. « *C'est déjà meublé, ça m'a beaucoup aidé quand je suis arrivé. Après y'a 20 m<sup>2</sup>, c'est petit. Mais y'a tout ce qu'il faut, j'ai su m'organiser personnellement [pour meubler]* » (Marc, Gabriel Rosset) L'un des résidents, à Desprez-la Ganterie, s'est battu pour avoir le droit d'échanger son lit individuel contre un lit double : « *Pendant des années on nous a dit « surtout vous ne changez rien dans votre mobilier ». Ça veut dire que... vous avez des lits de 90. C'est-à-dire que vous êtes adulte, et on vous explique que vous n'aurez jamais de sexualité. (...) Donc ça, à force de persuasion j'ai réussi à faire rentrer un lit 2 places mais ça n'a pas été facile. Ça ne veut nullement dire que je souhaite vivre avec quelqu'un dans mon logement, mais ça veut dire que je ne m'interdis pas la possibilité d'inviter une personne pendant une soirée ou deux ou plus. (...) ça été dur mais on est arrivé à imposer avec un chausse pied qu'on puisse continuer à changer le mobilier, ce que je continuerai de faire aussi parce je voudrais faire sauter quelques petits meubles et mettre quelque chose d'un peu plus personnel.* » (Jacques, Desprez-la Ganterie)

Plusieurs résidents nous ont dit trouver leur logement trop petit...à la fois pour l'aménager à son goût, et pour recevoir de la visite.

### ► Inviter

La possibilité d'inviter chez soi, en journée, est non seulement une condition qui favorise la vie sociale (Cf. III. A. b.), mais aussi une condition d'intimité des personnes.

Les invitations de nuit sont soumises à autorisation ou « déclaration préalable » dans certaines pensions de familles (comme Desprez-la Ganterie) ... ce qui de fait limite l'intimité selon Jacques : « *- Qu'est-ce que vous pensez des règles ? -Y'en a qui sont pas très opportunes. Notamment celle qui consiste à déclarer à Adoma toute visite dans un logement, ça me paraît inacceptable. C'est carrément dire avec qui on a une relation ! Ça me paraît pas le bienvenu.* » (Jacques, Desprez-la Ganterie) Elles sont en revanche interdites dans d'autres. Même si les personnes le justifient comme une condition

de tranquillité (les autres risqueraient d'inviter des perturbateurs), l'interdiction contrevient à leurs droits (Cf. étude sur les règlements intérieurs). « *On n'a pas le droit d'héberger quelqu'un. Mais ça peut être mal conçu de la part des autres locataires et ça peut semer la zizanie.* » (Marc, Gabriel Rosset)

### ► Animaux

De la même manière que les visites, les animaux sont autorisés ou interdits, selon les pensions de famille.

Là où ils sont interdits, ce n'est pas un regret pour une partie des personnes -elles donnent des raisons d'hygiène, de tranquillité, d'espace trop restreint- mais pour d'autres c'est un manque, et d'ailleurs selon la loi, la présence des animaux devrait être autorisée (Cf. document socle pour les règlements intérieurs, p.11) « *C'est bien dommage qu'il y ait pas le droit d'avoir des animaux. C'est bien dommage, j'aurais bien voulu un chat moi.* » (Leïla, Gabriel Rosset). « *Les animaux : c'est dommage parce que c'est vrai que ça fait de la compagnie. Mais on peut pas en avoir. C'est vrai que peut-être que ça créerait des problèmes avec les autres animaux domestiques, le bruit... Mais je sais pas pourquoi ils interdisent.* » (Jonathan, Gabriel Rosset). « *Les animaux c'est interdit j'ai jamais compris pourquoi. (...) Quand j'aurai un appart : j'aurai un chien pour me tenir compagnie...* » (Guillaume, Gabriel Rosset)

Là où ils ont droit de séjour, ils font effectivement partie des éléments phares de l'intimité des personnes. « *Les animaux sont tolérés. C'est très bien. Il y a des gens pour qui les animaux c'est très important. Ils sont seuls. C'est cool qu'ils aient le droit. Ça fait du bruit, c'est plus salissant mais c'est la vie. C'est hyper important d'avoir le choix. Je ne vois pas Luc sans son chien.* » (Laurence, Les Bruyères). Des professionnelles d'Adoma regrettent d'ailleurs que la loi ne soit pas respectée sur ce point : « *il y a une règle qui paraît pas forcément judicieuse -au dire de mes collègues plutôt du côté social que gestionnaire – c'est le fait que Adoma refuse qu'il y ait des animaux. Et on sait à quel point la médiation par animal peut faire du bien et il y a des entrées qui peuvent pas se faire parce que la personne a un chien, ou je ne sais quel animal. Cet élément là de notre règlement intérieur est quelquefois questionné.* » (Coordinatrice régionale d'Adoma) « *alors c'est notre règlement intérieur mais la loi prévaut quand même sur le règlement intérieur, (...) On n'aurait aucun droit de dire au résident, habitant, Monsieur vous avez un chien vous enfreignez le règlement et vous ne pouvez pas rester.* » (Directrice territoriale adjointe d'Adoma)

### c. Se sentir considéré

A l'écoute des personnes rencontrées il semble que l'intimité des personnes repose sur un regard positif porté sur soi, par les autres -voisins, professionnels, bénévoles, résidents- et du même coup par soi-même.

### ► Regard des voisins du quartier

En creux, un regard négatif porté par les voisins impacte négativement le regard sur soi des résidents de la pension de famille les Bruyères : « *La dame de la maison à côté a un gros cerisier, elle nous laisse ramasser des cerises. Elle nous autorise aussi à prendre des pommes et des poires. D'autres voisins nous disent même pas bonjour. Il n'y a pas de regard négatif sur nous. Mais certains ne nous jettent même pas un regard, comme si on n'existait pas. Les voisins d'en face, on n'a aucun problème avec eux. On est correct, adultes, on sait ce qu'on fait. Les gens de la grosse villa viennent souvent récupérer leur chien ici. Le monsieur s'arrête un moment pour discuter avec nous. Quand j'étais à l'Oasis, les gens disaient qu'on était des clochards, ils nous jugeaient.* » (Marcel, Les Bruyères)

« *Si on sort de chez Feydel (foyer à Villefranche sur Saône), on est cataloguée comme un cas social. Ici je ne ressens pas la même chose. C'est une belle bâtisse, chacun a son logement. Alors que c'est une structure adaptée pour les gens en difficulté. Il n'y a pas la proximité de la ville.* » (Laurence, Les Bruyères)



### ► Les représentations des « directions » dans les pensions qui en sont dotées

Selon l'organisation des pensions de famille, la direction est plus ou moins présente. La directrice de la pension de famille Gabriel Rosset est présente quotidiennement et assume également un rôle d'hôte de maison. Nous faisons l'hypothèse que dans les lieux où la direction est moins présente -comme aux Bruyères- la considération de la direction est d'autant plus importante qu'elle est plus distante et davantage assimilé au « cadre ». *« [l'hôte de maison] nous rappelle à l'ordre, collectivement. Et ça marche. Elle le fait en individuel dans son bureau si ça va trop loin ; et si ça ne passe pas, alors c'est le directeur qui s'en charge. Avant on le voyait souvent le lundi. J'aime bien discuter avec lui. Il marche droit, il n'y a pas de faux pas avec lui. Mais il ne prend pas les choses de haut. Il m'écoute en tant que délégué et j'apprécie beaucoup. Pourtant il a beaucoup de travail et il prend le temps d'écouter. Il répond tout de suite s'il peut sinon il répond la fois d'après. »* (Marcel, Les Bruyères) *« Il faut aussi un bon directeur et directeur général (...). Quand je leur ai écrit, j'ai toujours une réponse. »* (Françoise, Les Bruyères)

*« On descend pas boire un coup avec les voisins seulement pour les voisins. On descend aussi pour voir du personnel, que ce soit l'animatrice souvent, ou même la dirlo. Ça fait plaisir de parler, c'est important pour nous. »* (Jacques, Desprez-la Ganterie)

### ► Porter et prendre des responsabilités

Plusieurs résidents assument des rôles -nous l'avons vu notamment pour colorer la vie sociale des pensions de familles (Cf.III.A.c.et d.)- qui leur apportent une reconnaissance, ce qui contribue au renforcement de l'estime de soi. Jacques arrose les plantes vertes de l'espace collectif de la pension de famille Desprez-la Ganterie (Cf. III.A. d.), Leïla et Guillaume -l'un des plus anciens résidents-détiennent les clés pour ouvrir occasionnellement la salle commune de la pension de famille Gabriel Rosset, Eliott et Jean apprécient de cuisiner à la fois pour soutenir leur hôte de maison et faire plaisir aux autres résidents : *« Je fais la cuisine, c'est chacun son tour, on change tous les vendredis. Moi je suis asiatique, je fais du porc au caramel (et autres spécialités) Ils disent tous que c'est bon ! »* (Eliott, Desprez-la Ganterie) *« [l'hôte de maison] elle a vu que j'étais du métier donc j'essaie de leur apprendre. Moi je fais la cuisine. Je leur dis mais après y'en a marre de leur dire, il faut qu'ils se bougent. (...) Quand je vais mieux je participe parce [elle] fait tout, comme aujourd'hui, je participe parce que je suis partant. Ça fait plaisir de faire quelque chose. On essaie de faire au mieux pour nous et eux. »* (Jean, Desprez-la Ganterie)

### ► Être considéré comme une personne singulière

Il importe aux personnes d'être reconnues en tant qu'individus et en tant qu'adultes, quelles que soient les fragilités de chacun -à reconnaître dans leurs spécificités, elles aussi. Des résidents de différentes pensions de famille utilisent le même registre de « l'infantilisation » pour l'exprimer : ils ne souhaitent pas être sous-considérés, ni être accompagnés de la même manière que leur voisin puisque s'ils ont en commun d'être fragiles, leurs fragilités ne sont pas toutes les mêmes. L'accompagnement ne peut pas être standardisé, industrialisé, en dépit de l'intimité de chacun.

*« Ici c'est la collectivité ce que je trouve lourd quand même... L'impression que ça fait c'est qu'on a l'impression d'être des enfants... Surtout si la responsable est maternante... (...) Par exemple la visite annuelle des appartements, c'est une intrusion dans la vie privée, c'est gênant. C'est le nivellement de tout le monde qui est embêtant, le fait que ça soit systématique. Comme si on était tous avec plein de problèmes alors que moi par exemple je n'ai pas de problème psychiatrique, pas de traitement. On a une certaine indépendance ici mais elle n'est pas complète. (...) C'est comme le tutoiement, ici tout le monde se tutoie. Ça me dérange en fait. (Note : après l'entretien on me propose de rester pour la galette, partagée entre bénévoles, professionnels et résidents, et finalement les professionnels vouvoient les résidents...Quand elle dit « tout le monde », elle doit vouloir parler des résidents) »* (Emilie, Villa Mercedes)

*« ...y'a des gens qui aiment bien, je suis un des rares à pas aimer ça, à pas toujours supporter d'être infantilisé. Par exemple le rendez-vous là à 13h30 [avec la Mrie] depuis ce matin on me l'a répété à cinq*

reprises, « Alain tu n'oublies pas, à 13h30 », ça suffit quoi ! C'est pour vous donner un exemple concret, comme si j'étais pas capable de m'en rappeler. Moi ça va j'ai pas besoin de maman (...) j'en veux pas une deuxième. Et à côté de ça il y a des trucs que je pourrais me permettre parce que on est un peu des guenilles quoi. Donc si je sors de chez moi je suis tout sale, débraillé, c'est pas grave. Alors que je regrette, on a des espaces communs, un minimum de respect pour les autres et pour soi-même... donc les priorités je les comprends pas. » (Alain, Desprez-la Ganterie)

**Pour conclure cette partie** sur les éléments de l'intimité et de la vie sociale favorisant le (re)construction des personnes, soulignons que l'articulation des éléments favorisant la vie sociale -le collectif- d'un côté et l'intimité des personnes -l'individuel- de l'autre ne semble pas évidente. En témoigne notamment la difficulté que cela représente à la résidence accueil de Clermont-Ferrand (Cf. encadré p.42) ou bien le témoignage ci-dessous de la responsable des Bruyères, qui tente de mobiliser les professionnelles sur les deux fronts en ayant une approche globale :

« [La monitrice-éducatrice] est là à 60 %, elle est monitrice éducatrice. Quand je suis arrivée elle était sur l'accompagnement individuel. Pendant un an on a fait tout un travail car j'ai dit qu'on ne devait pas être sur de l'accompagnement individuel mais sur du collectif, la vie collective et comment le collectif et les résolutions collectives vont permettre à certaines problématiques individuelles de se résoudre. Et si vraiment c'est de l'accompagnement individuel, en fait c'est pas nous, c'est à l'extérieur de gérer, même si ici il y a une dimension importante d'écoute. Elle va être en lien avec les référents extérieurs qui accompagnent les personnes. S'il y a besoin et s'il y a une inquiétude avec un dossier, elle peut démêler des choses administratives, mais en lien avec les partenaires. » (Coordinatrice, Les Bruyères)

Comment accompagner les personnes et animer le collectif, de manière plus ou moins soutenue, plus ou moins individuellement, avec plus ou moins d'ouverture vers l'extérieur, en peaufinant davantage la reconstruction de soi dans un cocon, ou bien en valorisant l'autonomie des personnes ? Le travail dans les pensions de famille relève d'un subtil équilibre à réinventer régulièrement !

Comme clé de cette articulation de l'individuel et du collectif, nous pouvons proposer, à la lumière de nombreux travaux de la Mrie, la valorisation des engagements solidaires des personnes :

### L'engagement des personnes au-delà de la pension de famille, un levier sous-estimé

Nous avons remarqué à plusieurs reprises que les résidents étaient engagés au-delà de la pension de famille, auprès de leurs proches ou bien dans des activités associatives. Voici quelques exemples tirés de nos entretiens avec les résidents :

- « Je vais le week-end chez ma mère pour la voir de temps en temps. Il y a des semaines où je suis pas là, je suis chez ma mère, j'essaie de rester un peu plus longtemps que le week-end parce qu'elle a des problèmes de santé et j'essaie de l'aider au mieux. » (Jonathan, Gabriel Rosset)
- « Je suis bénévole à l'épicerie sociale de Gleizé trois jours par semaine. Il y a 30 bénévoles. Je suis bien accueilli. » (Luc, Les Bruyères)
- « Je suis impliquée dans une association de protection de l'environnement et des animaux. Je suis membre de Greenpeace. J'adresse des courriers aux personnes haut placées comme Édouard Philippe. Il y a deux ans je me suis dit que ma vie n'avait été qu'un itinéraire chaotique. Maintenant j'ai besoin de laisser du positif derrière moi et me dire que j'ai été utile. J'ai pas d'ordinateur mais tout se fait par smartphone. Je vais à la bibliothèque une fois par semaine pour accéder à l'ordinateur. Je ne prends pas de livres mais j'aime l'ambiance de la bibliothèque. » (Françoise, Les Bruyères)
- « Je suis bénévole aux « bras ouverts » sur Villefranche. On fait le tri des denrées alimentaires, on les donne aux passagers, les nécessiteux. C'est le vendredi. » (Laurence, Les Bruyères)

Nous ne savons pas dans quelle mesure ces engagements ont été favorisés ou non par la vie dans la pension de famille, mais dans les travaux de la Mrie nous remarquons souvent que l'engagement des personnes, s'il est valorisé -et c'est rarement le cas-, est un très bon levier d'accompagnement individuel et de mobilisation des personnes dans le collectif. ■


**FICHE 1** Point d'attention  
**Quelle place pour les femmes ?**

Il n'est pas dans les habitudes de la Mrie de faire une lecture « genrée » des problématiques. Mais, une fois n'est pas coutume, en écoutant le témoignage de certaines femmes rencontrées en entretien, cette question nous est apparue de façon flagrante.



**Nos constats**

Les femmes sont systématiquement en minorité dans les pensions de famille (même si les proportions sont variables, allant de 7 sur 13 à la villa Mercedes à 3 sur 21 aux Bruyères), parfois seules au milieu d'une vingtaine d'hommes.

Or elles constituent une part importante du public concerné par ce dispositif, il ne faudrait pas qu'elles en soient exclues, et cela interroge la possibilité de créer des pensions de famille qui soient majoritairement ou exclusivement féminine.

Si certaines femmes vivent bien leur présence minoritaire en pension de famille, comme Laurence aux Bruyères, d'autres s'en accommodent comme Leïla (Alfa3a) « *au début, je me suis sentie assez isolée au départ comme j'étais la seule femme. Je restais chez moi. Les femmes qui veulent venir ici elles hésitent parce que y'a trop d'hommes. Moi ça m'a pas dérangée du tout* ». Pour d'autres c'est plus difficile « *je vis mal d'être avec beaucoup d'hommes. J'ai l'impression d'être une proie. Trois femmes parmi 24 personnes c'est dur. J'ai l'impression qu'ils attendent un miracle : sortir avec l'une de nous. Je n'arrive pas à me remettre en jupe, à retrouver ma féminité c'est stressant, j'essaye de les éviter. Je me sens rabaissée à une prostituée, mais je ne me sens pas en insécurité* » nous confie Françoise (Les Bruyères). Et ceci fait écho aux remarques de Judith, la coordinatrice des Bruyères, qui affirmait « *il y a quelque chose dont on ne parle jamais dans le social c'est la misère affective, sexuelle, c'est dur. Et puis tous ces bonhommes qui n'ont pas beaucoup de visites, d'amoureuse, ... de sentir des regards... Ça ne m'étonne pas que ça puisse exister.* »

Il nous semble que cela ne doit pas être facile à vivre et que cela demande une certaine assurance intérieure pour assumer et pouvoir vivre dans un univers masculin, ou un univers mixte au sein duquel les hommes peuvent prendre une place forte (dans l'espace public, dans les relations sociales) : devoir s'imposer pour affirmer ne pas souhaiter une drague, une séduction non sollicitée ou certains types de regards par exemple. Certaines femmes ne disposent pas de cette assurance (ou seulement partiellement), et pour elles être minoritaires en pension de famille peut représenter une contrainte handicapante dans leur parcours, voire les exclure du dispositif.



**Pour agir**

Peut-être faudrait-il penser des pensions de famille pour femmes ou à majorité de femmes. En effet, ce mode d'habiter convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes, et les femmes sont de plus en plus nombreuses en exclusion du logement (à la rue, en hébergement, en situation d'expulsion locative...). Il est regrettable que le fait que la population des pensions de famille soit majoritairement masculine exclue de fait certaines femmes qui en auraient besoin, et pour qui ce serait profitable.

Ceci renvoie aussi à l'enjeu de permettre à des familles, et non seulement à des célibataires, de vivre en pensions de famille, puisque comme on le sait après une séparation il est fréquent encore que des femmes aient principalement à charge le quotidien des enfants, ou même souhaitent pouvoir vivre avec eux même en alternance avec le père.

C'est donc la place des femmes en pension de famille qui mérite d'être mieux observée et d'être améliorée. Cette dynamique générale n'est pas sans lien avec la manière dont les espaces collectifs spécifiques en pensions de familles sont occupés et vécus : le genre et la place des femmes dans ces collectifs devrait donc être une préoccupation plus largement partagée. ■






**FICHE 3** Point d'attention
   
 Le diffus a-t-il sa place dans les pensions de famille ?



Nos constats

« Si on habitait dans des logements séparés : ça ne ferait pas pareil. Là c'est beaucoup plus facile de se retrouver. Avoir des endroits communs c'est important. Des logements dans le diffus : c'est un autre concept, ça change tout. » (Luc, Les Bruyères)

Aucun des résidents rencontrés n'a exprimé le souhait d'habiter en diffus, au contraire. Même ceux qui participent le moins à la vie collective souhaitent rester en pension de famille justement parce qu'il y a les autres résidents et professionnels autour, cela les sécurise. Cette éventualité ne répond donc a priori pas à une demande des résidents. Elle ne semble pas correspondre non plus à une attente des professionnels : comme le souligne la coordinatrice des Bruyères « comment créer les conditions de la solidarité, de la synergie, de dynamique collective, c'est vraiment ce que j'ai compris de la pension de famille, c'est créer les conditions de solidarité collective. C'est assez spécifique car dans les CHRS on est vraiment dans de l'accompagnement individuel. Et c'est ça que je trouve génial en pension de famille. » Dans ces lieux, l'individuel et le collectif se tricotent de manière artisanale et sur-mesure, selon les personnalités, les parcours de chacun. Toutes les pensions de famille visitées articulent espaces individuels, privés, intimes (la chambre, le studio) et espaces collectifs en un même lieu, ce qui permet une circulation permanente entre les uns et les autres.

L'expérience de la résidence accueil d'Espérance 63 à Clermont Ferrand, le seul site qui expérimente des appartements dispersés dans le diffus dans un rayon de 500m autour de l'espace collectif, montre la difficulté pour les professionnels d'impulser une dynamique, une vie collective (cf. encadré p.42). Alice, résidente dans cette résidence accueil, qui a connu un logement attenant à l'espace collectif puis un logement dans le diffus explique « J'ai senti une différence entre habiter ici et habiter à l'extérieur. Au niveau du voisinage, ici tout le monde se connaît un petit peu, se parle, se confie. Avec mes voisins ce n'est plus ça, on se dit juste bonjour. Ici j'avais des liens avec les voisins. ». Son témoignage rejoint celui de la chef de service « il y en a beaucoup qui ne viennent pas parce qu'ils sont excentrés par rapport au lieu, ils ne sont pas au courant, et ne sont pas forcément intéressés non plus pour créer du lien. (...) Donc l'idée c'est d'espérer que dans trois ans on aura notre immeuble spécifique résidence accueil avec les 25 logements dans le même immeuble et à partir de là on pourra monter un projet qui corresponde vraiment aux besoins de la personne ».

Interrogés sur la pertinence de conjuguer pension de famille et appartements dans le diffus, les résidents et les professionnels sont globalement dubitatifs :

*J'ai beaucoup de mal à imaginer parce que l'approche pension de famille, j'ai tellement œuvré pour la dimension collective que j'ai du mal à imaginer des logements dans le diffus. J'y crois pas du tout à la dimension collective dans le diffus. ».* (Coordinatrice, Les Bruyères)



Pour agir

Si, pour des raisons de foncier disponible, cette question se pose, il faudrait travailler de façon beaucoup plus sérieuse et approfondie la question de comment produire du « vivre ensemble ».

Des appartements dans le diffus se prêtent sans doute davantage à de l'intermédiation locative.

Comme le souligne l'une des résidentes des Bruyères, « ça peut être adapté à des gens qui ont moins de difficultés, à des familles. Ça pourrait être une étape ».

Il nous semble par contre pertinent d'articuler pensions de famille et diffus dans le cadre d'un accueil des familles (voir aussi la fiche n°5). ■

▶ ▶ ▶ FICHE 4 Point d'attention

## Comment travailler la mixité au sein des pensions de famille ?



### Nos constats

Si des expériences de vie proches facilitent l'action collective (chacun est en confiance, et peut compter sur une solidarité et un regard bienveillant de la part des autres), il est important pour les personnes d'une part d'être considérées dans leur individualité et dans la singularité de leur fragilité, de leur expérience et de leur capacité d'engagement -sans standardiser l'accompagnement-, et d'autre part de s'enrichir des différences des autres.

Trouver un « équilibre du groupe » semble être une condition favorisante pour la vie du collectif des résidents, selon les résidents et professionnels rencontrés dans les pensions de famille. Pour l'instant, il nous semble que cet « équilibre » est déjà travaillé en termes de mixité du peuplement :

- Des différences d'ancienneté font que plusieurs « anciens » résidents sont moteurs, impulsent des activités, font attention à l'accueil des nouveaux.
- Des résidents apprécient une plus grande diversité de peuplement quand elle existe, en témoignent la venue ponctuelle de familles avec enfants ou bien d'une classe aux Bruyères, l'impact positif qu'a le rythme de travail des « actifs » à la pension de famille Gabriel Rosset ou la présence de jeunes.

Pour autant certains déplorent un manque de diversité : peu de femmes (cf. fiche n°1), beaucoup de personnes âgées, pas de place pour les enfants des personnes logées ou des familles avec enfants (cf. fiche n°5).

La question du vieillissement est ici apparue comme particulièrement importante à travailler, parce qu'elle constitue une question sans réponse à la fois pour les professionnelles et pour plusieurs résidents âgés qui se demandent s'ils vont pouvoir finir leur vie dans la pension de famille. Une professionnelle s'inquiète des possibilités d'accompagnement qui existeraient dans ce cas, particulièrement pour la santé des personnes, dans un contexte de précarité où le vieillissement est souvent plus précoce que pour le reste de la population. Le contexte plus général étant celui d'un vieillissement global de la population, la place des plus précaires dans les solutions qui seront trouvées est à réfléchir...



### Pour agir

- La mixité pourrait être vue de manière bien plus large : pourquoi pas susciter une mixité d'engagements au-delà de la mixité de peuplement ? Un résident de la pension de famille Desprez-la-Ganterie proposait par exemple d'aménager les locaux afin d'héberger une association répondant à un besoin du quartier (soutien scolaire, association culturelle...), dans le but de favoriser des liens avec les voisins, des circulations « intérieur-extérieur », de nouvelles connaissances et nouveaux engagements des résidents. La venue de bénévoles au sein de la pension de famille peut elle aussi créer des ponts ou faire émerger des envies d'engagement. La valorisation de l'engagement des résidents (Cf. encadré p.49) dans l'accompagnement individuel comme dans la vie collective est également une piste pour diversifier les engagements possibles et dynamiser le groupe. Un résident de Desprez-la Ganterie propose encore d'héberger des personnes ayant d'autres problématiques (handicap, demande d'asile en cours) afin d'être solidaire. Il s'appuie sur la grande tolérance qu'ont les résidents de la pension de famille où il réside pour faire cette proposition.
- Il semble important d'ouvrir des espaces, des possibilités pour intégrer l'accompagnement du vieillissement dans l'accompagnement de chaque personne. Préalablement il s'agit de décider si les pensions de famille sont destinées à accompagner le vieillissement des personnes -autrement dit, si elles ont leur place- ou bien si leur rôle est d'accompagner les personnes vers d'autres modalités de logements où le vieillissement précoce pourrait être pris en charge. ■






**FICHE 5** Point d'attention
   
 Quelle place pour les enfants et les familles ?



Nos constats

Les personnes résidant en pension de famille ou résidence accueil sont aujourd'hui des personnes seules, même si certaines ont des enfants qui vivent ailleurs comme nous l'avons vu en début de partie I. Néanmoins cette question se pose pour plusieurs professionnelles car les enfants font partie de la vie de certaines personnes seules, même si elles sont minoritaires. La directrice territoriale adjointe d'Adoma donne également l'exemple de ne pas avoir pu donner de place en commission d'attribution pour une dame séparée avec des enfants. Même si la question ne se pose pas de manière fréquente aujourd'hui, il arrive qu'elle se pose et avec le développement important des pensions de famille, elle devrait se poser davantage. Donc être réfléchi en amont.

Des résidents des Bruyères et de Gabriel Rosset apprécieraient aussi de côtoyer des familles, des enfants, parmi les personnes hébergées.



Pour agir

La place des familles, des couples, des enfants est à travailler en particulier, selon les professionnelles qui nous ont fait part de deux suggestions à ce sujet.

- D'abord, trouver des moyens pour que les résidents puissent maintenir les liens avec leur famille et notamment leurs enfants, en créant des espaces dédiés à cela dans les pensions de famille (« chambre d'ami » à disposition par exemple), en axant l'accompagnement sur cette thématique, en développant des liens avec des associations qui travaillent sur le thème de la parentalité et avec la protection de l'enfance. Sur la mutualisation des espaces afin d'accueillir occasionnellement des enfants, la directrice territoriale adjointe évoque une expérience dans une résidence sociale d'Adoma : « On avait aussi créé un lieu d'accueil et de vie juste le temps d'accueil de l'enfant. On le [le/la résident-e] sortait de son logement-chambre, et on le mettait dans le studio réservé et il pouvait accueillir son enfant sur un week-end. ». Dans le cas de l'hébergement des enfants, la question de l'autorité parentale est à examiner (Cf. le tutoriel règlement intérieur des pensions de famille et des résidences-accueil, FAPIL-FAS-SOLIHA, 2019 p.9)
- Ensuite, faire une place aux familles en précarité dans le dispositif des pensions de famille, soit au sein du même bâti, soit en ouvrant la possibilité du diffus spécifiquement pour les familles. La coordinatrice sociale et la directrice territoriale adjointe d'Adoma proposent cette solution du diffus pour les familles dans le but de préserver les enfants d'une vie collective de la pension de famille parfois mise à mal par les fragilités de chacun. « En journée c'est possible, mais l'héberger c'est compliqué. Un enfant n'a pas sa place dans le collectif, c'est pas le lieu pour un enfant. (...) Il y a eu une expérience sur Valence, Adoma avait repris sur un certain temps en gestion cette pension de famille mais ça n'a pas duré. Il y avait quelques logements en diffus et c'était plutôt intéressant pour ces familles qui avaient des enfants. Mais des enfants qui sont, on va dire, scolarisés, comme ça le parent peut se rendre sur la pension de famille pour participer aux temps collectifs, sans que l'enfant soit mêlé, enfin ce terme est moche... l'enfant a pas sa place au milieu de personnes qui vont pas très bien. Et en même temps une maman ou un papa a le droit d'avoir son enfant en garde partagée. » (Coordinatrice sociale d'Adoma). (Cf. fiche n°3 sur la question du diffus). ■




**FICHE 6** Point d'attention
   
**L'accompagnement, un incontournable**



**Nos constats**

Nous avons remarqué que les associations gestionnaires de pensions de famille sont globalement de deux types : celles dont le projet associatif relève plutôt du logement et celles dont le projet relève plutôt de l'insertion (hébergement, SIAE). Les premières mobilisent des compétences d'ordre plus technique : capter du foncier, produire du bâti, loger les personnes. Les secondes mobilisent des compétences d'ordre plus social : retracer des parcours, accompagner les personnes, créer du lien. Bien sûr, faire vivre une pension de famille nécessite l'ensemble de ces compétences. Pour autant il nous semble que les compétences techniques sont plus visibles et plus faciles à valoriser que les compétences sociales, d'autant plus dans une période de développement accéléré du dispositif. Dans le cadre d'une politique de « logement d'abord » où le dispositif des pensions de famille doit tendre vers le logement, les commissions d'attribution pourraient choisir de confier la gestion de futures pensions de famille à des associations plutôt spécialistes du logement, au risque de rendre secondaire l'enjeu de l'accompagnement des personnes, individuel et surtout collectif. Il apparaît pourtant dans ce travail que certaines associations gestionnaires créent des conditions favorables à la vie sociale des résidents : animations d'espaces collectifs, internes et en lien avec l'extérieur, création d'équipes de professionnels bénéficiant des étayages nécessaires à l'exercice de leur action, diversification des parcours individuels (y compris des parcours « d'échec » pour éviter les départs conflictuels).



**Pour agir**

Dans l'attribution des agréments, il conviendrait de considérer les étayages professionnels et les compétences d'accompagnement individuel et collectif au même niveau d'importance que les compétences liées au foncier, au bâti et au projet locatif.

Comme on le constate parfois, les dispositifs spécifiques en direction des personnes en situation de précarité ou de fragilité sont globalement considérés comme des dispositifs d'aide : ils sont rarement considérés comme des dispositifs innovants au bénéfice de l'ensemble de la société. Pourtant les pensions de famille se développent depuis une trentaine d'années, bien avant le mouvement récent de villages verticaux, d'habitat partagé... etc. Les résidents des pensions de famille ont une vision plutôt dégradée de leurs capacités, la simple appellation « pension de famille » paraît datée, inappropriée, alors que celle de « village vertical » paraît moderne, innovante et source de fierté. Les projets associatifs des gestionnaires pourraient s'approprier ce caractère précurseur de leurs pratiques pour les valoriser, et à travers elles leurs résidents et professionnels : ils ont expérimenté un mode d'habiter dont aujourd'hui d'autres se revendiquent. Un mode d'habiter qui constitue autant une adaptation à une norme du logement individuel dit « autonome », du fait d'une incapacité à occuper un tel logement, qu'une alternative à cette norme de plus en plus largement remise en cause (à partir de valeurs écologiques, de valeurs intergénérationnelles, de valeurs de vivre ensemble). ■

**ANNEXE 1**

▶ ▶ ▶ « Cartes d'identités »

Des pensions de familles dans lesquelles nous sommes allés  
+ profil des personnes rencontrées

**Desprez La Ganterie**

**Structure :** Adoma

**Lieu :** Grenoble - Isère

**Année de création :** 2012

**Equipe :** 1 responsable de pension de famille (en cours de recrutement), 1 agent d'animation et de veille sociale (hôte de maison), un ouvrier de maintenance, une infirmière et une psychologue de l'association Intermed intervenant à temps partiel.

**Résidents :** 3 femmes et 19 hommes (moyenne d'âge : 56 ans)

**Nombre de logements :** 22 logements T1 de 17 à 24 m<sup>2</sup>

**Espaces communs :** une pièce collective avec bibliothèque et télévision, cuisine collective, une cour aménagée, une laverie, un local à vélos, un ascenseur

**Logements meublés :** oui. Possibilité d'ajout d'objets personnels

**6 entretiens :**

Jacques, 52 ans, résident depuis 7 ans

Alain, 59 ans, résident depuis 2 ans

Eliott, 51 ans, résident depuis 7 ans

Jean, 63 ans, résident depuis 3 ans

L'agent d'animation et de veille sociale (hôte de maison) de la pension de famille depuis 7 ans

Une directrice territoriale adjointe et une coordinatrice régionale d'Adoma

**La maison-relais Gabriel Rosset**

**Structure :** Alfa 3A

**Lieu :** Ambérieu en Bugey – Ain

**Année de création :** 2010

**Equipe :** 1 responsable de pension de famille-hôte de maison, 1 hôte de maison.

**Résidents :** 1 femme et 23 hommes

**Nombre de logements :** 24

**Espaces communs :** une pièce collective avec cuisine, coin salon et télévision, un jardin, une laverie, un ascenseur

**Logements meublés :** oui. Possibilité d'ajout d'objets personnels

**5 entretiens :**

Leïla, 56 ans, 1 enfant, résidente depuis presque 1 an

Marc, 62 ans, résident depuis pratiquement 4 ans

Guillaume, 56 ans, résident depuis 5 ans

Jonathan, 51 ans, résident depuis 3 ans

La responsable (également hôte de maison) depuis 6 ans

**Structure : Le Mas – Les Bruyères**

**Lieu :** Gleizé - Rhône

**Année de création :** 2005

**Equipe :** 1 chargée de gestion et de vie collective (hôte de maison), 1 monitrice éducatrice à 0,6 ETP, 1 coordinatrice à 0,3 ETP, un responsable (en charge de 5 établissements).

**Résidents :** 24

**Nombre de logements :** 24

**Espaces communs** : une pièce collective « réfectoire », une cuisine collective (ouverte uniquement quand présence d'un.e professionnel.le), un salon avec télévision, un jardin, (une laverie)

**Logements meublés** : oui. Possibilité d'ajout d'objets personnels

**5 entretiens :**

Luc, 60 ans, pas d'enfant, aux Bruyères depuis 2 ans

Laurence, 50 ans, deux enfants 18 et 24 ans, aux Bruyères depuis 4 mois

Françoise, aux Bruyères depuis 6 ans

Marcel, 62 ans, 2 enfants 33 et 43 ans, aux Bruyères depuis 7,5 ans

La coordinatrice depuis un an

**Structure : Espérance 63, Résidence Accueil**

**Lieu** : Clermont-Ferrand – Puy de Dôme

**Année de création** : 2018

**Equipe** : 2 aides médico-psychologiques pour 1,41 ETP ; éducateur spécialisé à 0,15 ETP ; une chef de service pôle logement (Appartements de coordination thérapeutique, résidence accueil, intermédiation locative) à 0,75 ETP

**Résidents** : 18

**Nombre de logements** : agrément pour 25 logements. Actuellement 8 en collectif et 10 dans le diffus. Projet de construction pour avoir les 25 logements en collectif dans 3 ans.

**Espaces communs** : une pièce collective avec coin cuisine et table et un coin salon avec ordinateur (ouvert de 15h à 18h), une cour intérieure, buanderie avec lave-linge et sèche-linge

**Logements meublés** : oui. Possibilité d'ajout d'objets personnels

**4 entretiens :**

Jérémie, 27 ans, à la résidence accueil depuis 4 ans

Alice, 26 ans, à la résidence accueil depuis, 2,5 ans (1,5 ans dans un appartement dans le collectif, 1 an dans un appartement dans le diffus)

Paul, bientôt 27 ans, à la résidence accueil depuis 10 mois

La chef de service

**La pension de famille « Villa Mercedes »**

**Structure** : Habitat et Humanisme

**Lieu** : Saint-Genis-Laval (Métropole de Lyon)

**Année de création** : 1997

**Equipe** : 1 responsable de pension de famille (éducatrice spécialisée), 1 Coordinatrice de secteur (gérant deux PF), 1 Chargée de mission sociale (2 jours par semaine), 1 Chargée de gestion locative adaptée (2 jours par semaine) + 4 à 5 bénévoles venant chacun une demi-journée par semaine.

**Résidents** : 20

**Nombre de logements** : 20

**Espaces communs** : une cour avec un parking, une pièce collective avec cuisine, coin salon et télévision, un jardin et une terrasse, une laverie

**Logements meublés** : oui. Possibilité d'ajout d'objets et de meubles personnels

**7 entretiens :**

Mathieu, 37 ans, résident depuis 11 ans

Ali, 68 ans, résident depuis 10 ans

Laurence, 47 ans, résidente depuis 3 ans

Laura, 45 ans, résidente depuis 8 ans

Emilie, 37 ans, résidente depuis 5 ans

La responsable de maison

La coordinatrice de territoire d'H&H

**ANNEXE 2**

▶ ▶ ▶ **Trame des entretiens**  
**RESIDENTS**

Depuis combien de temps habitez-vous ici ?  
 Est-ce que vous pouvez me dire où vous habitiez avant et comment vous êtes arrivés ici ?  
 Quand vous êtes arrivé ici qu'est-ce que vous avez ressenti, comment vous vous êtes senti ?  
 Est-ce que vous avez choisi de venir ici ou c'était la seule solution que vous aviez ?  
 De quoi vous vous rappelez ?  
 Qu'est-ce qui vous a plu ?  
 Qu'est-ce que vous avez moins aimé ou pas aimé ?  
 Et maintenant ?

**1. Le cadre collectif : élément de sécurisation ?**

Qu'est-ce que ça représente pour vous d'être plusieurs à habiter dans une même maison ?  
 Est-ce que vous utilisez les espaces communs ? Pour quoi et pourquoi  
 Est-ce que vous connaissez les autres résidents ?  
 Comment ça se passe avec eux ?  
 Qu'est-ce que vous faites avec d'autres ? Ce sont des choses qu'on vous propose ou vous faites de votre propre initiative ?  
 Qu'est-ce que vous appréciez ?  
 Qu'est-ce qui est plus difficile (pénible, contraignant, qui ne vous convient pas) dans le fait d'être à plusieurs ?  
 Qu'est-ce qui vous permet de vous sentir en sécurité ? (à part le collectif)

**2. Les règlements intérieurs**

C'est quoi les règles ici ?  
 Est-ce que vous les connaissez, comment ? par qui ?  
 Les règles qui semblent importantes / Pas importantes  
 Les règles qu'on respecte / qui sont difficiles à respecter  
 (Animaux - Visites - Participation à la vie collective ...)  
 > Vous les vivez comme des contraintes ou quelque chose de sécurisant ?  
 Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez faire et que vous ne pouvez pas faire ?

**3. La fonction des hôtes**

Comment ça se passe actuellement avec les hôtes ?  
 Comment vous le vivez ?  
 Qu'est-ce que ça vous apporte ?  
 Qu'est-ce que vous attendez d'eux ? Ce qui est important pour vous dans leur rôle.

**4. L'environnement extérieur**

Localisation de la pension de famille : comment vous vous sentez dans ce quartier ?  
 Qu'est-ce que vous faites en dehors de la pension de famille ?  
 Qu'est-ce qui est organisé par la pension de famille à l'extérieur (sorties ? de quel type ?) Vous y participez ?

**5. Le logement en diffus ?**

Est-ce qu'aujourd'hui vous êtes parfaitement bien ici ou est-ce que vous préféreriez autre chose (quoi ? + d'individuel ?)  
 Est-ce qu'habiter des logements séparés les uns des autres, dans des immeubles différents ce serait mieux ?  
 Où est-ce que vous auriez envie d'habiter ?  
 Age et Situation familiale (conjoint, enfants)



Éditeur :

**La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion**  
**Association Loi 1901**  
**14 rue Passet – 69007 LYON**  
**T. 04 37 65 01 93 – mrie@mrie.org**

Directrice de la publication :

**Annaïg ABJEAN, Directrice, MRIE**

Étude réalisée par :

**Pauline BEAUDET, chargée de mission, MRIE**  
**Elisa HERMAN, chargée de mission, MRIE**  
**Laurence POTIE, chargée de mission MRIE**

**Conception graphique : Nicole CRAIPEAU, MRIE**  
**Mars 2019**



Mission d'étude confiée par



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES